

**Les deux Senghor : l'homme de lettres et
l'homme de pouvoir**

Sous la direction de Ndiaga LOUM

**Publication de la Chaire Senghor de la Francophonie,
Sous la direction de Jean-François Simard, titulaire de la Chaire Senghor de la Francophonie**

Série : Cahier Senghor, numéro 2

ISBN : 978-2-89251-405-6

Mai 2011

Les deux Senghor : l'homme de lettres et l'homme de pouvoir

Note sur les auteurs :

Omar GUEYE, professeur au Département d'Histoire de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar(UCAD). Titulaire d'un Doctorat en Histoire Moderne et Contemporaine de l'UCAD et d'un MBA en Gestion du Patrimoine Culturel de l'Université Internationale Francophone Léopold Sédar Senghor d'Alexandrie, il est spécialiste de l'Histoire du Travail et des conflits sociaux au Sénégal et Consultant Culturel. Il est l'auteur de plusieurs publications scientifiques dont : « Le massacre des cheminots de Thiès de Septembre 1938 », in *All Africa Global Media*, 2008; « Alcool et Société : entre vertu, vice et tabou », In *Cahiers Histoire & Civilisations* - Revue Thématique et interdisciplinaire, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de l'Université Cheikh Anta Diop; « Léopold Sédar Senghor, un Universel Fondamental », In *Éthiopiennes*. Il prépare un ouvrage intitulé *Sénégal : histoire du mouvement syndical, la marche vers le Code du Travail*, (à paraître aux Éditions L'Harmattan). Omar Gueye fut Lauréat national du Concours Général Sénégalais en Géographie en 1985 et récipiendaire de la bourse Fulbright en 1998, ce qui le mena à l'Université Michigan (États-Unis).

Ndiaga LOUM est juriste, politologue, professeur de communication internationale au département des sciences sociales de l'Université du Québec en Outaouais (UQO). Ses expériences de recherches et d'enseignement l'ont mené successivement dans des contextes académiques divers : Universités Bordeaux III et IV, Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD), UQAM, UQTR. Il siège dans le comité de maîtrise de développement régional et dans le comité d'habilitation à diriger des recherches de l'UQO. Il est l'auteur de plusieurs publications scientifiques dont : *Les médias et l'État au Sénégal, l'impossible autonomie* (L'Harmattan, 2003), *Médias à l'École*, coécrit avec Michel Sénécal (Panos, 2005) et d'autres portant sur des sujets divers et publiés dans des revues spécialisées : les discours sur les TICs et le développement, Médias, pouvoir et religions en Afrique, le système africain des droits humains, la régulation éthique, juridique et politique du cyberspace etc. en dehors de ses activités universitaires, il est expert en droit international humanitaire et à ce titre, il siège dans le comité de programme du Conseil d'administration du centre international canadien des droits de la personne – Equitas. Ndiaga Loum fut lauréat du Concours Général Sénégalais en philosophie et récipiendaire de la Bourse de l'*University Notre Dame's Center for Civil and Human Rights* et de la Bourse d'excellence post-doctorale de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF).

Moustapha SAMB est historien et communicologue. Professeur au Centre d'études des sciences et techniques de l'information (CESTI) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD), Sénégal, il est titulaire d'une maîtrise d'histoire (UCAD) et d'un doctorat en communication de l'Université Michel de Montaigne-Bordeaux III. Il fut directeur des études du Cesti entre 2001 et 2004. Il est responsable de l'administration et de la communication du Syndicat Autonome de l'enseignement Supérieur des universités du Sénégal (SAES). A son actif on peut citer plusieurs publications dont notamment : "Les organes de régulation des médias en Afrique", *Les cahiers du journalisme*, 2009; "L'Afrique et la mondialisation de la communication", *Revue africaine de communication*, n° 12-13, 1999; "L'information des langues nationales", revue internationale *Sudlangues*, 2008.

TABLE DES MATIÈRES

<i>Remerciements</i>	iii
<i>Préface</i>	iv
LÉOPOLD SÉDAR SENGHOR ET LE MOUVEMENT SYNDICAL - Par Omar GUEYE	1
Glossaire.....	2
Résumé (Abstract).....	3
INTRODUCTION	4
A. VERS LA CONQUÊTE DE LIBERTÉS DÉMOCRATIQUES	5
1. L'entrée en scène politique de Senghor : le contexte d'après-guerre	5
1.1 Léopold Sédar Senghor, le candidat du Second Collège.....	5
1.2 La promesse de l'Union Française.....	5
2. L'avènement du syndicalisme	6
2.1 Le renouveau syndical.....	6
2.1.1. Les grandes heures du mouvement syndical d'après-guerre, prélude à l'alliance politique.....	7
2.2.1. La grève générale de 1946.....	7
2.2.2. La grève générale des cheminots.....	8
2.2 Le glissement des syndicalistes vers la politique : l'exemple d'Ibrahima Sarr.....	9
3. L'alliance de Senghor avec le mouvement syndical	9
B. SENGHOR, LES SYNDICALISTES, ET LE BDS : LES HEURES DE GLOIRE	11
1. Le rôle des cheminots dans le développement du BDS	11
1.1 Le Congrès constitutif (15-17 avril 1949) : le choix de Thiès.....	11
1.2 L'influence d'Ibrahima Sarr et des cheminots.....	12
2. Le sens des victoires électorales : les élections du 17 juin 1951	12
3. La bataille parlementaire : le Code du Travail d'Outre-mer	13
C. VERS LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEL ÉTAT	14
1. Militantisme syndical et politisation du mouvement syndical	15
2. Le nouvel État indépendant : « Coopération » et « Participation responsable »	16
3. Les troubles post-indépendance : les « années de braise »	17
4. Troubles politiques et syndicaux : les années 1960 et 1970	18
4.1 La Crise de Décembre 1962.....	18
4.2 Les troubles et violences politiques.....	19
4.3 Senghor face à Mai 1968 ou la grave menace à son régime.....	20
CONCLUSION (O.GUEYE)	24
Bibliographie (O.Gueye).....	26

SENGHOR ET LA LIBERTÉ DE LA PRESSE : ENTRE IDÉAL DÉMOCRATIQUE ET RAISONS POLITICIENNES - Par Ndiaga LOUM	28
Résumé (Abstract).....	29
INTRODUCTION	30
1. Une presse pour les Africains à l'époque coloniale : un héritage fécond pour l'explosion de la presse au Sénégal	31
2. De l'héritage colonial et de son usage sous le « règne de Senghor »	32
2.1 La presse sous le régime du parti unique.....	33
2.2 La presse sous le régime du multipartisme.....	36
CONCLUSION (N.LOUM)	37
Bibliographie (N.Loum).....	38
LE MESSAGE MULTIDIMENSIONNEL DE SENGHOR : UNE STRATÉGIE DE COMMUNICATION UNIVERSALISTE - Par Moustapha SAMB	40
Résumé (Abstract).....	41
I. Senghor ou la voix des peuples	42
II. Senghor, l'Homme de culture	44
III. Senghor et la littérature africaine d'expression française	45
CONCLUSION (M.SAMB)	46
Bibliographie (M.Samb).....	47

REMERCIEMENTS

La Chaire Senghor de la Francophonie a vu le jour à l'Université du Québec en Outaouais en mars 2009. Son lancement s'est fait sous le haut patronage du secrétaire général de la Francophonie, Son excellence Abdou Diouf. La mission de cette Chaire d'étude, la première du genre à voir le jour en Amérique, est de rassembler les chercheurs d'une même institution universitaire qui, au-delà de leur appartenance disciplinaire et départementale, partagent un intérêt commun pour la recherche sur des enjeux reliés à la Francophonie. En ce sens, il nous apparaissait tout à fait opportun d'associer la thématique du premier cahier publié par la Chaire en 2011, à nul autre que Senghor lui-même.

En effet, nous commémorerons cette année le dixième anniversaire du décès de Léopold Sédar Senghor. Bien que les biographies sur cet illustre Président-poète soient déjà fort nombreuses, nous réalisons paradoxalement à quel point il nous reste encore beaucoup à apprendre sur son action politique, en outre à titre de premier Président de la République du Sénégal, ainsi que sur sa contribution à l'avancement des sciences sociales, ne serait-ce que pour les concepts de *négritude* et de *Francophonie*.

Les textes qui sont ici rassemblés par le professeur Ndiaga Loum ne sombrent ni dans la sympathie amusante, ni dans la critique superficielle. Loum et ses collègues, messieurs Omar Gueye et Moustapha Samb, nous présentent un regard équilibré et à plusieurs égards inédits de Senghor. Nous tenons à les en remercier très sincèrement. La Francophonie se trouve enrichie de leur contribution.

Jean-François Simard
Titulaire de la Chaire Senghor de la Francophonie
Université du Québec en Outaouais

PRÉFACE

Ce cahier de la Chaire Senghor de la Francophonie de l'Université du Québec en Outaouais prend les allures d'un ouvrage de dimension internationale, à la hauteur du personnage qui en est le prétexte et la justification : Léopold Sédar Senghor, considéré comme le père de la Francophonie, cette collectivité qui réunit l'ensemble des personnes parlant la langue française et partageant au-delà celle-ci, des valeurs d'humanisme essentielles à la construction de ce qu'il nommait la «civilisation de l'universel». Au terme de sa carrière politique à laquelle il mit volontairement fin, en démissionnant de ses fonctions de président de la République du Sénégal en 1980 (fait rare en Afrique pour mériter d'être souligné), on lui demanda quelle image il aurait préféré laisser à la postérité, celle du poète ou celle du chef de l'État, il répondit sans hésitation : «l'image du poète». Ses détracteurs y voyaient l'aveu circonstancié d'un bilan politique négatif. Mais ceux qui l'ont souvent fréquenté ont témoigné qu'il considérait sa carrière politique comme une contrainte imposée par le destin en dépit de sa longueur dans le temps. Et puis, en termes de bilan politique, il ne fait pas exception au jugement controversé de la postérité qui frappe tous ceux qui ont à assumer avec une certaine constance les charges de chef d'État. Le regard que l'on jette sur le bilan de nos femmes ou hommes politiques est affecté par les lunettes de projection et de perception : celles-ci sont idéologiquement connotées et donc politiquement orientées. D'où les contradictions notées chez les historiens sur l'œuvre politique de Senghor comme sur celle de ses pairs.

Sollicités par le titulaire de la Chaire Senghor, le professeur Simard, pour appréhender l'homme et son œuvre dans sa double vocation, celle du poète et surtout celle du politique, historiens et communicologues ont ici essayé de prendre la distance critique qui sied en la circonstance pour se rapprocher autant que faire se peut de l'objectivité scientifique. Ces précautions d'ordre scientifique n'empêchent guère ces effluves mystérieuses et subtiles, presque naturelles qui charrient la tendresse, l'affection, la fierté à l'évocation du nom du Président-Poète, et que l'on perçoit à chaque bout de phrase des auteurs bercés depuis leur tendre enfance par les poèmes et les histoires du père de l'indépendance sénégalaise. Si aucune œuvre humaine n'est fortuite, celle-ci l'est d'autant moins que chacun des auteurs de ce cahier a rencontré Senghor quelque part, un rendez-vous spirituel avec le premier agrégé noir de grammaire française, encore plus fort que ces rencontres physiques. Si le poète professait la nécessité de ces rendez-vous aux apports réciproques - le donner et le recevoir -, ces contributions pourraient presque être vécues comme une partie de ce que nous lui devons après avoir tant reçu de lui sans contrepartie.

Le premier chapitre écrit par Oumar Gueye, professeur d'histoire à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, consacre une très large part aux rapports entretenus entre Senghor et le mouvement syndical, de l'époque coloniale aux premières années de l'indépendance.

Les deux autres chapitres, textes moins denses du point de vue du volume que le premier, sont écrits successivement par Ndiaga Loum, professeur à l'Université du Québec en Outaouais et Moustapha Samb, professeur de communication et d'histoire au centre d'études des sciences et techniques de l'information de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar : l'un analyse les rapports parfois conflictuels entre Senghor et la presse, marqués surtout par l'alternance subtile entre l'affirmation de la liberté d'expression comme idéal démocratique et l'exploitation rusée de la raison politicienne pour en limiter l'usage. L'autre explore les divers sens manifestes ou latents du message «senghorien» dont le caractère universaliste mérite sans cesse d'être rappelé dans ce contexte où le moindre des paradoxes réside dans le fait qu'il y a moins de communication au moment où il y a pourtant plus de moyens de communication. Si historiens, communicologues d'origine sénégalaise parlent avec une telle aisance de ce sujet qui porte sur l'un des plus illustres de leurs compatriotes, leur motivation est à chercher hors des seuls sentiers de leurs sciences.

Comme tout jeune sénégalais, ils ont grandi avec le mythe de Senghor : « *Dieu fasse que tu sois aussi instruit que Senghor (sic)* », telle était la prière de leurs grands-mères. Écoliers, c'est avec beaucoup de fierté qu'ils se retrouvaient le long de la Route Nationale, drapelets aux couleurs nationales à la main, pour saluer le cortège du Président Senghor qui faisait visiter l'intérieur du pays à ses hôtes, ou lorsqu'il était de retour de sa résidence de repos dominical de Popenguine, sur la Petite Côte sénégalaise. Ils ont entendu certains de leurs pères, grands frères et oncles plus instruits, leur parler du « réactionnaire » Senghor, répressif devant l'éternel, et allié objectif du néocolonialisme ; un « valet de l'impérialisme français » comme le qualifiait son éternel rival Sékou Touré, l'ancien Président Guinéen qui disait oui à l'indépendance dès 1958 là où son homologue sénégalais hésitait encore entre une plus grande autonomie négociée et une rupture brusque avec l'ancienne puissance coloniale.

Plus tard, ces jeunes ont compris qu'il s'agissait là des détracteurs de Senghor, anciens étudiants ou opposants politiques de gauche et de tous bords qui ont eu maille à partir avec son régime. C'est surtout avec regret que ces jeunes lycéens d'alors apprirent la démission de Senghor de sa fonction de Chef de l'État du Sénégal en faveur de son successeur Abdou Diouf, un soir de décembre 1980. Ils comprirent alors qu'il venaient de rater pour de bon l'occasion de pouvoir aller au Collège du Monde Uni où il envoyait les meilleurs élèves des lycées, ou encore de pouvoir un jour recevoir de ses mains ou en sa présence le prix du Concours Général qui récompensait les meilleurs élèves des lycées par discipline. Plus qu'une frustration, un rêve venait de s'effondrer. Mais la consolation pour ces férus de littérature, c'était l'honneur fait à Senghor d'être admis à l'Académie Française, il devint immortel ! Senghor avait ainsi bercé l'innocence de l'adolescence et de ces âges juvéniles, avant qu'adultes, ils furent confrontés aux réalités existentielles : le temps était venu de regarder d'un autre œil cet humain parmi les humains, qui avait taquiné un moment le statut divin. Ce fut le tour de ces jeunes de perpétuer la tradition de turbulence estudiantine, en faisant subir à son successeur la contestation syndicale des années 1980 et 1990. Les auteurs avaient ainsi découvert le lexique du discours subversif et anarcho-émeutier de leurs aînés des années 1968, appliqué au contexte d'Ajustement Structurel qui était le leur.

Ironie du sort, le Directeur de Thèse de l'auteur du premier chapitre fut un des plus farouches opposants à Senghor : il s'agit du Professeur Iba Der Thiam, un ancien syndicaliste qui avec ses amis (dont l'un, Souleymane Loum est aussi le père d'un des auteurs de ce cahier) lui menèrent une vive résistance qui leur valut des affectations jugées arbitraires, des privations et même la prison pour la plupart. Mais, il ne s'agit pas ici, ni pour l'un, ni pour l'autre, de mener un combat par procuration pour tous ces glorieux aînés du syndicalisme enseignant qui ont tant sacrifié à la lutte pour la démocratie au Sénégal.

Avec le recul de l'adulte, les auteurs de ce cahier observent avec un œil plus critique toutes ces histoires autour du mythe-Senghor, aussi bien dans le sens de sa glorification par ses partisans que celui de son dénigrement par ses adversaires. Les adolescents ont été sans doute entraînés dans un manichéisme sans aloi, il y a bien à dire et à redire sur la trajectoire de Senghor qui a été longue et n'a laissé personne indifférente, puisqu'il fut de toutes les générations du Sénégal contemporain. Ils ont écouté leurs grands parents leur apprendre que Senghor fut « le Noir qui enseignait le Français aux Français » et celui qui allait « briser les chaînes de l'esclavage » : « dokk buumu njaam » en wolof (entendre plutôt l'oppression coloniale à la place de l'esclavage). Pendant les heures de rivalités politiques, il dirigea la lutte du « Second collège », c'est-à-dire celle des « sujets » des campagnes contre les « citoyens » des communes.

Bref, les auteurs de ce cahier ont entendu le témoignage d'au-moins trois générations : celle des **pères** avec qui Senghor mena la marche vers l'indépendance et jeta les bases de ce qui sera le nouvel État indépendant du Sénégal; celle des **frères aînés** qu'il voulut moudre dans ce qui fut sa conception d'un État africain moderne « enraciné dans ses valeurs et ouvert à l'extérieur », mais qui lui opposèrent une vive contestation politico-syndicale liée aux aspirations et revendications de leur âge; celle de leur

propre **génération** pour qui le vieillard que devenait Senghor, symbolisait la synthèse de toutes les générations et le témoin des événements sociopolitiques majeurs de la jeune République du Sénégal qui porte encore son empreinte; et enfin celle des **cadets** et les plus jeunes de la « génération Play-Station » qui ne l'ont pas connu mais qui gardent les souvenirs de commémorations dont il fait encore l'objet.

Ses détracteurs disaient qu'il fut « un homme méchant », qui passa « de la poésie à la tuerie » en référence à la répression dont furent victimes ses adversaires de toutes sortes, Senghor avait répondu lui-même que la construction d'une jeune nation ne tolérait pas de « faiblesse coupable ». Ainsi s'expliquait son refus de gracier les deux seuls cas de condamnation à la peine capitale (Moustapha Lô et Ndakhté Faye), suivie d'exécution au Sénégal, en 1967. Il résista même à la pression des chefs religieux qui essayèrent de leur obtenir la grâce présidentielle, cela, bien qu'ils fussent ses alliés les plus sûrs de toujours. Ses anciens partisans quant à eux le rangeraient fièrement dans le panthéon des Dieux : ils ne parlent jamais de lui sans passion.

Les auteurs de ces chapitres ne prennent pas part à cette querelle des aînés qui ont été pour ou contre lui, mais qui sont tous de bonne foi. Il s'agit juste ici de comprendre une référence historique qui a marqué le 20^e siècle, quoi qu'on en dise ! Autant dans ses heures de gloire il a pu émouvoir, autant par certaines de ses «maladresses» il a pu décevoir. Il faudrait se contenter de ce qu'il a laissé pour la postérité, loin des secrets qu'il a emportés dans son sommeil éternel, dans le repos auprès des siens qu'il avait tant souhaité : « *Il ferait si bon de dormir sous les alizés* » ! Chaque jour, chaque heure, chaque minute que nous vivons, nous rappellent notre condition d'«être universalisable» et rend encore plus vraie la prophétie «senghorienne» : l'humanité s'appauvrirait s'il y manquait une seule valeur, d'un seul peuple, d'une seule race, d'un seul continent.

Ndiaga Loum,
professeur, département de travail social et des sciences sociales,
Université du Québec en Outaouais (UQO)

Léopold Sédar Senghor et le mouvement syndical

Par Omar GUEYE

Département d'Histoire
Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD)

GLOSSAIRE

AOF (Afrique Occidentale Française)

BDS (Bloc Démocratique Sénégalais)

BPS (Bloc Populaire Sénégalais (Parti Unifié des Masses)

CATC (Confédération Africaine des Travailleurs Croyants)

CFTC (Confédération Française des Travailleurs Chrétiens)

CGT (Confédération Générale du Travail)

CNTS (Confédération Nationale des Travailleurs du Sénégal)

EMCIBA (Syndicat du Commerce, de l'Industrie et des Banques)

FEANF (Fédération des Etudiants d'Afrique Noire en France)

MEEPAI (Mouvement des Elèves et Etudiants du PAI)

MPS (Section Sénégalaise du RDA)

PAI (Parti Africain de l'Indépendance)

PRA (Parti du Rassemblement Africain)

PSAS (Part Sénégalais d'Action Sociale)

PTT (Postes et Télécommunications)

RDA (Rassemblement Démocratique Africain)

SFIO (Section Française de l'Internationale Ouvrière)

SUDES (Syndicat Unique et Démocratique des enseignants)

SUTELEC (Syndicat Unique des Travailleurs de l'Électricité)

SUTSAS (Syndicat Unique des Travailleurs de la Santé)

SES (Syndicat des Enseignant du Sénégal)

UDES (Union Démocratique des Élèves du Sénégal)

UDS (Union Démocratique Sénégalaise)

UED (Union des Étudiants de Dakar)

UES (Union des Étudiants du Sénégal)

UGEAO (Union Générale des Étudiants d'Afrique Occidentale)

UGTAN (Union Générale des Travailleurs d'Afrique Noire)

UNTS (Union Nationale des Travailleurs du Sénégal)

UPS-PS (Union Progressiste Sénégalaise-Parti Socialiste)

UTLS (Union de Travailleurs Libres du Sénégal)

Résumé

Dans sa longue carrière politique, Léopold Sédar Senghor a utilisé de nombreux leviers sur lesquels il s'est appuyé pour assoir sa domination de la scène politique. Parmi ces derniers le mouvement syndical qui était un des premiers secteurs sociaux organisés de la colonie et qui a très tôt attiré par ses mobilisations d'envergure notamment lors des grandes grèves d'après-guerre. Dans le contexte d'élaboration de l'Union Française et d'instauration de nouvelles lois, notamment sur l'abolition du Travail Forcé et la généralisation de la citoyenneté, Senghor au départ défavorisé par son appartenance à deux minorités, ethnique et religieuse, a très tôt saisi le rôle que pouvait jouer le mouvement syndical dans son combat politique. Ainsi à coté des différents leviers que sont les marabouts, le « Second Collège », la parenté ethnique, l'église, entre autres, le mouvement syndical fit un long cheminement avec Senghor aussi bien dans le cadre des revendications syndicales que dans le combat politique. Ainsi, Senghor participa-t-il à tous les grands combats du monde du travail pour des conquêtes démocratiques notamment le vote du Code du Travail, de même il a été un des concepteurs de la « Participation Responsable », théorie consistant à redéfinir le rôle du syndicalisme dans le nouvel État né des indépendances. Un compagnonnage qui tourna cependant à une adversité par moments dramatique : le mouvement syndical était devenu un de ses adversaires les plus déterminés dans le cas du referendum de 1958, et une des plus sérieuses menaces au régime issu des indépendances lors de la crise de Mai 1968 et des différents remous à la fin des années 1960 et dans les années 1970. Ce texte étudie donc la place du mouvement syndical dans la carrière politique de Léopold Sédar Senghor : de son entente avec les Cheminots au début de sa carrière à partir de 1948, à la contestation des enseignants du SUDES à la fin de sa carrière en 1980. C'est également un prétexte pour revisiter l'histoire politique et syndicale du Sénégal et de l'AOF, aussi bien pendant la période coloniale qu'au début de la période postcoloniale.

Abstract

In his long political career, Leopold Sedar Senghor used many levers on which he relied on to sit his domination of the political scene. Among these, the union movement was one of the first organized social sectors of the colony and soon attracted by its large mobilizations especially during the great strikes of the postwar period. In the context of developing the French Union and introduction of new laws, including the Abolition of Forced Labor and the generalization of citizenship, Senghor initially disadvantaged by its membership in two minorities, ethnic and religious, had early before the potential role the labor movement in its political struggle. So besides the different levers that are the wise men, the "Second College" ethnic kinship, church, among others, the union movement made a long journey with Senghor as well as part of union demands that the political struggle. Thus, Senghor participated in all the major battles of the working world for conquests including the democratic vote of the Labor Code, as he was one of the designers of the "responsible participation" theory to redefine the unionism role in the new state born of independence. A buddy who turned adversity, however at times dramatic: the labor movement had become one of its most determined opponents in the case of the referendum of 1958, and one of the most serious threats to the regime of independence during the crisis of May 1968 and various stir in the late 1960s and the 1970s. This text therefore examines the role of organized labor in the political career of Leopold Sedar Senghor of its agreement with the Railwaymen at the beginning of his career from 1948 to protest teacher SUDES at the end of his career in 1980. It is also an excuse to revisit history and political union of Senegal and West Africa, both during the colonial period in the early postcolonial period.

Introduction

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, le mouvement syndical était un des secteurs les plus structurés avec des organisations socioprofessionnelles qui avaient une certaine longévité et une expérience de luttes corporatistes. Ainsi, les acteurs de ce syndicalisme jouèrent-ils un rôle d'avant-garde pour l'acquisition de libertés démocratiques suite à une série de grèves aussitôt après la guerre, qui remettaient moins en cause le système du travail que la nature intrinsèque du colonialisme. Leur mot d'ordre « A travail égal salaire égal » devenait le cri de ralliement du monde du travail ainsi que le point de départ d'un vaste mouvement ayant conduit à la conquête de libertés démocratiques, avec notamment l'octroi du Droit syndical Intégral, l'abolition du Travail Forcé, la fin de l'Indigénat signifiant la généralisation de la Citoyenneté, le vote du Code du Travail d'Outre-mer. La nature de ce combat éminemment politique, fit alors des acteurs du mouvement syndical, des compagnons de fait des acteurs du champ politique.

Ainsi, Senghor qui venait d'entrer en politique à la faveur de ce contexte, tirait le plus grand profit de l'aura du syndicalisme et des syndicalistes dont il a su s'attirer la sympathie. En effet, ces derniers qui s'étaient illustrés par des luttes d'envergure (en particulier la Grève Générale de 1946, et la Grève des cheminots de 1947-1948), avaient acquis une réputation et un grand prestige à travers le pays et même au-delà dans l'Afrique française. Il sut profiter au maximum de ce compagnonnage qui a connu certes des heures de gloire, mais également des périodes sombres liées à des adversités qui par moments ont eu une tournure tragique. En fait, du succès de son parti le BDS aux tentatives de construction du nouvel État, en passant par les succès syndicaux (vote du Code du Travail, Allocations Familiales), ainsi que certains événements politiques (Élections législatives, Loi-cadre), Senghor évoluait en parfaite symbiose avec ses alliés syndicalistes. Cependant, des divergences allaient survenir déjà lors du referendum de 1958 et la question

de l'indépendance, ce qui annonçait un début de rupture ou de conflits ouverts qui allaient atteindre leur paroxysme à partir de la crise de Mai 1968, pour se prolonger jusqu'à la fin de sa carrière politique.

L'action politique de Senghor fut inséparable de celle de ses compagnons de toujours que furent le mouvement syndical, son Parti le BDS et ses héritiers¹, et celle de son binôme Mamadou Dia, même si plus tard la séparation avec ce dernier plaça Senghor au premier plan des responsabilités étatiques. Quant au rapport dynamique de Senghor avec le mouvement syndical, il s'illustrait également par l'élaboration de la théorie de la « Participation responsable », qu'il définit lui-même comme un moyen de donner un rôle au syndicalisme dans la construction du nouvel État né de l'indépendance. Mais, la fin du régime colonial mit à nu les faiblesses de cette alliance qui tourna au conflit voire au drame. En effet, le mouvement syndical devint l'un des plus farouches adversaires du régime de Senghor qui à son tour, devint particulièrement répressif à l'égard de ce mouvement qui fut jadis un fidèle support de son action politique. L'idylle tourna alors au désamour qui devint l'une des phases marquantes de l'histoire de la jeune République du Sénégal.

¹ Le Bloc Démocratique Sénégalais (BDS) devint Bloc Populaire Sénégalais (BPS) à la suite de la fusion qui va donner l'Union Progressiste Sénégalais (UPS) qui intégrait le Parti Socialiste d'Action Sociale (PSAS) Parti de son adversaire Lamine Guèye. (Sur cette question, voir plus loin dans ce texte).

Ce texte étudie donc le long cheminement entre Senghor et le mouvement syndical, aussi bien dans les revendications syndicales que dans le combat politique. C'est en même temps un prétexte pour visiter une partie de l'histoire politique et syndicale du Sénégal aussi bien pendant la période coloniale qu'après l'indépendance de la colonie.

A. Vers la conquête de libertés démocratiques.

1. L'entrée en scène politique de Senghor : le contexte d'après-guerre.

1.1 Léopold Sédar Senghor, le candidat du Second Collège².

Le Sénégal a connu une vie politique et syndicale agitée à la fin de la Seconde Guerre mondiale, période qui correspond à l'entrée en scène politique de Léopold Sédar Senghor. La colonie était divisée en deux catégories de populations que furent les originaires des quatre communes ou « citoyens » qui constituèrent le *Premier Collège*, et le reste de la population considéré comme des « sujets » qui constituèrent le *Second Collège*. Nouvellement arrivé en politique, Senghor fit ses premiers pas à côté de Lamine Guèye qui le présenta aux populations, et en fit son colistier à la SFIO³, comme candidat du *Second Collège* aux élections des députés à l'Assemblée Constituante prévues le 21 Octobre 1945.

La candidature du nouvellement arrivé à la SFIO, malgré de très vives oppositions, fut finalement acceptée, et ils remportèrent les élections avec le Bloc Africain⁴. Lamine Guèye pour le premier collège, Léopold Sédar Senghor pour le second collège, avaient été d'ailleurs réélus pour les élections du 2 Juin 1946 qui occasionnèrent pour la première fois le vote des femmes au Sénégal.

Dès lors, Senghor prit une part active dans la vie politique et grandit à l'ombre de Lamine dans le cadre de la SFIO. Il contribua à rédiger le Projet de Constitution de la IV^{ème} République, et surtout dès Février 1945, il fut Membre de la Commission Monnerville chargée d'étudier la

représentation des territoires d'Outre-mer. La commission proposa la représentation de tous les Français et Françaises, l'élection au suffrage universel et au collège unique, l'éligibilité des citoyens et des non-citoyens, et la représentation proportionnelle en tenant compte de l'importance numérique de la population (Ndao, 2003, p.62). A l'exception du collège unique, toutes les propositions avaient été retenues. Ces dispositions furent capitales à l'avenir dans les compétitions électorales, dans la mesure où elles augmentèrent la population électorale, ce dont Senghor et son futur parti ont bénéficié le plus. L'émergence de nouvelles élites issues du Second Collège, résultait donc d'un contexte d'ensemble favorable aux réformes institutionnelles. En effet, à la faveur de l'après-guerre, il y eut une redéfinition des rapports coloniaux dans le cadre de l'Union Française qui se substitua à l'Empire.

1.2 Les promesses de l'Union Française.

Dans les années suivant la Conférence de Brazzaville⁵, l'Union Française était devenue une réalité. Il s'agit en effet de la nouvelle entité qui se substitue à l'Empire qu'on entend profondément réformer. Après les discussions

² Les villes de Saint-Louis, Gorée, Rufisque et Dakar étaient les quatre communes de plein exercice dont les originaires constituaient les « citoyens » qui composaient le *Premier Collège* électoral, tandis que les « sujets » constituaient le *Second Collège*.

³ SFIO (Section Française de l'Internationale Ouvrière), affiliée au Parti Socialiste Français et dirigée par le député du Sénégal Lamine Guèye.

⁴ Bloc Africain, dont le nom inspira Senghor au moment de créer son parti le BDS, et même plus tard dans le cas du BPS. Ce Parti a eu un tel succès dans les années 1940, que s'est même créée la mode « *BOLOC* » (pour dire Bloc dans la langue Wolof la plus parlée au Sénégal) chez les femmes.

⁵ La Conférence de Brazzaville ou la « Conférence Africaine » s'est tenue du 30 Janvier au 5 Février 1944 à Brazzaville, sur l'initiative de René Pleven Commissaire aux Colonies du CFLN (Comité Français de Libération Nationale) installé à Alger.

sur les statuts de l'Union et de ses populations, les Africains purent participer à la vie des différentes assemblées et chambres représentatives : au Conseil Général, au Grand Conseil de l'AOF, à l'Assemblée de l'Union Française, au Conseil de la République, et à l'Assemblée Nationale Française. Ces avancées après des péripéties multiples allaient d'ailleurs susciter l'inquiétude dans certains milieux coloniaux qui dès Septembre 1946 pensaient que « les citoyens des territoires d'Outre-mer seront plus nombreux que les citoyens de la métropole et la France deviendrait la colonie de ses colonies », ce qui augurait d'un lendemain de confrontations dans les différentes assemblées (Cooper, 1996 et Guèye, 2000).

La SFIO-Sénégal de Lamine Guèye et de Senghor qui était devenu le parti tout puissant, dominait alors la scène politique, malgré la création du RDA (Rassemblement Démocratique Africain) le 18 Octobre 1946 à Bamako (De Benoist, 1982). Ce contexte favorable à la mise en place de nouvelles institutions et à l'élaboration de nouveaux statuts et règlements, a été particulièrement fructueux dans la reconnaissance de nouvelles lois et libertés pour les populations des colonies. Ainsi différentes mesures déterminantes furent prises telles que : la Loi sur le Travail Forcé ou Loi Houphouët Boigny promulguée le 11 Avril 1946, la Loi sur la Citoyenneté ou Loi Lamine Guèye promulguée le 7 Mai 1946, la tenue des Etats Généraux de la Colonisation en Août 1946 pour un réexamen des rapports de colonisation, la Promulgation de la nouvelle Constitution qui donnait naissance à l'Union Française le 27 Octobre 1946, et plus tard la Loi du 15 Décembre 1952 sur le Code du Travail d'Outre-mer.

Il était donc difficile de séparer le combat politique du combat syndical, à cause de la similitude de leurs revendications qui consistaient en gros à l'amélioration du sort des colonies et des colonisés. Ce que les dirigeants avaient semblé bien comprendre, d'où une certaine solidarité des uns et des autres qui s'était manifestée à travers les différentes crises syndicales et les différents événements politiques intéressant la vie de l'Union.

2. L'avènement du syndicalisme.

Le régime de Vichy⁶ particulièrement dur et liberticide, s'était traduit par la suspension ou l'interdiction à cause de l'état de guerre de plusieurs activités, parmi lesquelles le syndicalisme. La fin de ce régime de Vichy en Afrique et le contexte de fin de guerre avaient donné un élan à la formation ou la reconstitution de partis politiques, d'associations, de syndicats, par lesquels les populations de l'Afrique coloniale se font entendre. Cependant, l'action des syndicats était d'une portée encore plus immédiate que celles des autres organisations, car les travailleurs africains se battaient pour des revendications plus concrètes telles que les augmentations de salaires au nom desquelles ils se mobilisaient aussitôt après la guerre.

2.1 Le renouveau syndical.

Plusieurs facteurs expliquent le boom soudain du syndicalisme. A la faveur de la guerre, les industries de substitution se développèrent, liées notamment à l'arachide à laquelle s'identifiait le plus la colonie du Sénégal. En effet, à cause des difficultés de transport vers la métropole les matières premières étaient transformées sur place, ce qui permit l'installation des premières unités industrielles. En conséquence, la population ouvrière s'accrut à la faveur de l'urbanisation et de l'exode rural qui augmenta le prolétariat des villes. Ainsi après l'entrave de Vichy, le mouvement syndical se développa à nouveau, et l'octroi du droit syndical intégral⁷ aidant, le taux de syndicalisation s'accrut considérablement. La nouvelle donne sociologique d'après-guerre se traduit donc par une agitation syndicale, parce que les travailleurs qui se trouvaient au cœur du

⁶ Le Régime de Vichy a duré sous l'occupation allemande jusqu'en 1943, c'est un régime d'exception particulièrement répressif qui a suspendu certaines activités comme le syndicalisme.

⁷ La loi du 07 Août 1944 autorisant la création de syndicats dans les territoires coloniaux d'Afrique, est promulguée le 16 Septembre 1944, et accorde ainsi le Droit syndical intégral aux travailleurs.

dispositif d'exploitation coloniale, manifestèrent une volonté revendicatrice. Les syndicalistes avec leur instrument de lutte qu'étaient les syndicats, se trouvaient ainsi projetés au devant des mouvements de contestation contre le système colonial ou ses représentants que furent l'Administration et le Patronat. Ils se manifestaient par la grève et leur volonté d'en découdre avec leurs adversaires. D'ailleurs les leaders qui étaient jugés « timorés » et peu engagés allaient être remplacés à la tête des principaux syndicats. C'est ainsi qu'une nouvelle vague de dirigeants arrivait à la direction des syndicats, avec notamment Amadou Lamine Diallo à la tête de l'Union des Syndicats qui remplaçait le vieux dirigeant Magatte Codou Sarr, Papa Jean Kâ à l'EMCIBA, Abbas Guèye au Syndicat des Métallurgistes, et Ibrahima Sarr au Syndicat des Cheminots⁸.

Ces jeunes leaders vont mener les grandes grèves des années d'après-guerre, et acquérir une grande influence politique du fait de leur popularité et de la sympathie des populations qui souvent par « solidarité africaine »⁹ avaient soutenu leurs luttes. En effet, pour le caractère racial, anti-blanc, anti-français et anticolonial de leurs manifestations, les populations participaient et soutenaient la lutte syndicale, parce que s'identifiant le plus à cette action¹⁰. Ces leaders syndicaux ont toujours eu une attitude constante de défiance à l'égard de l'autorité coloniale, éclipsant du coup l'action des leaders politiques. Certes ces derniers vont intervenir massivement sur le terrain syndical, d'abord pour aider au dénouement des crises, mais plus tard pour phagocyter les syndicalistes dans les partis politiques. Senghor a été le grand bénéficiaire de la politisation des syndicalistes, puisque son parti, depuis sa fondation, s'était appuyé sur ces derniers.

2.1.1 Les grandes heures du mouvement syndical d'après-guerre, prélude à l'alliance politique.

Il ne s'agit pas ici de faire une étude exhaustive des mouvements de grèves d'après-guerre, mais de montrer les principaux facteurs qui justifiaient l'importance de l'activité syndicale

et au-delà l'intérêt suscité sur le plan politique. La grève générale de 1946 et la grève des cheminots africains du Dakar-Niger vont servir d'exemples : elles sont d'une part parmi les principaux événements marquants de l'après-guerre, et d'autre part elles ont mis en scène et révélé des leaders syndicaux qui devinrent de futurs grands leaders politiques et compagnons de Senghor.

2.2.1 La grève générale de 1946.

C'est la première grève générale d'après-guerre, et le premier grand mouvement social d'envergure (Cooper, 1996 et Guèye, 2000). Elle est symbole de la volonté de changement et d'amélioration des conditions du travail d'une part, et d'autre part de l'importance de l'action syndicale qui désormais peut mener à l'action politique. Au-delà de cette manifestation, s'annonçait la jonction du syndicalisme et de la politique dans le devenir de la colonie voire de l'Union Française.

Elle s'est déclenchée le 14 Janvier 1946 et a mobilisé les syndicats du secteur public et du secteur privé, aussi bien à Dakar qu'à Saint-Louis capitale de la colonie, sous la direction des Unions de Syndicats¹¹. Elle s'est déroulée malgré les mesures de réquisition prises par le

⁸ ARS K457 (179), Inspection Générale du Travail, Rapport de Janvier 1948.

⁹ Cette expression revient souvent dans les propos des témoins que nous avons eu à rencontrer dans le cadre de nos recherches de terrain, le sentiment d'appartenir à la même communauté que les grévistes était très fort au niveau des populations.

¹⁰ Lors de la Grève Générale en 1946, Amadou Lamine Diallo a mobilisé même les commerçants du secteur informel : boulangers, vendeuses de fruits, vendeuses de cacahuètes, etc. participèrent à leur manière. Si les cheminots ont pu tenir plus de 5 mois pendant la grève de 1947-1948, ils le doivent sans doute à cette « *solidarité africaine* » ; la grève s'est déroulée pendant la période des récoltes, ce qui a permis un meilleur soutien aux cheminots.

¹¹ Amadou Lamine Diallo dirige l'Union des Syndicats Confédérés de Dakar, tandis que Assane Diop à Saint-Louis est à la tête de l'Union des Syndicats Indigènes Confédérés du Sénégal et de la Mauritanie.

Gouvernement Général, et elle est de nature à remettre en cause l'équilibre du système colonial. Ses résultats furent pour les travailleurs : la conclusion de Conventions collectives et la mise en place d'une Inspection du Travail, en plus d'une augmentation des salaires. Première manifestation généralisée autour de revendications corporatistes, cette grève a entraîné l'extension des bénéfices de Dakar aux travailleurs de toutes les capitales de l'AOF (notamment le taux du salaire minimum, à la différence de zone)¹². La principale leçon de cette grève générale est que l'Administration coloniale et le Patronat se rendirent compte qu'il fallait désormais compter avec les syndicats de travailleurs qui avaient pris conscience de l'arme que pouvait constituer l'action syndicale. Ce fut dès lors la remise en cause du statu quo ante, puisque la revendication devint de nature assimilationniste et/ou égalitaire: « A travail égal salaire égal » était le mot d'ordre des travailleurs. L'enjeu et l'ampleur du mouvement revendicatif entraînèrent même une ingérence politique avec l'intervention de Lamine Guèye, Amet Sow Télémaque et Adama Lô, pour trouver une issue heureuse au conflit. C'est d'ailleurs cette grève qui promut le futur premier colistier de Senghor dans la liste de son futur parti le BDS : il s'agit de Abbas Guèye un syndicaliste qui fut élu député du Sénégal dans la liste du BDS¹³. En effet, un jalon politique important fut posé avec le mouvement ouvrier. A la tête du Syndicat des Métallurgistes qui a mené la grève la plus longue dans le cadre de la grève générale (7 Janvier-18 Février 1946), Abbas Guèye acquit une certaine notoriété, à coté des autres leaders syndicalistes. Également issu des familles lébou de Dakar, il constituait pour Senghor un atout certain pour contrebalancer plus tard l'électorat de Dakar jusque-là favorable aux candidats de la SFIO notamment à Lamine Guèye. C'est ainsi que lors des élections du 17 juin 1951 la liste que dirigeaient Senghor et Abbas Guèye, remporta les deux sièges de députés du Sénégal face à la liste de la SFIO dirigée par Lamine Guèye et Ousmane Socé Diop, une victoire retentissante qui constituait une grande première « révolutionnaire » que signifiait la victoire du Second Collège sur le Premier Collège.

Cet exemple montre que l'action syndicale pouvait mener à l'action politique, consacrant ainsi l'alliance de Senghor et des syndicalistes, et le début d'un long compagnonnage politique.

2.2.2 La grève des cheminots de 1947-1948.

En termes de prestige, c'est la manifestation qui a eu la plus grande portée politique (Cooper, 1996 et Sène, 1984). D'ailleurs, ses leaders syndicaux vont devenir non seulement des acteurs politiques, mais aussi les principaux alliés de Senghor et de son parti, et au-delà de leurs personnes les cheminots en général. Déjà en avril 1947, un premier mouvement d'humeur à la veille de la visite du Président de la République Vincent Auriol, avait mobilisé le Ministre Marius Moutet, le Haut-commissaire Barthes, les députés Lamine Guèye et Senghor, et les sénateurs Ousmane Socé Diop, Charles Cros, et Alioune Diop, pour une confrontation entre la Régie et les cheminots qui aboutit à un protocole. Cet avertissement fut suivi d'un effet plus remarquable dès octobre. D'une durée de 5 mois et 10 jours (du 11 Octobre 1947 au 19 Mars 1948), ce mouvement de grève était le plus populaire au Sénégal et en AOF. Ce fut après les guerres de conquête, une des épreuves les plus difficiles pour l'Administration coloniale. Cette grève a fait le prestige du syndicalisme africain d'après-guerre, ainsi que la réputation des cheminots africains, des leaders syndicalistes et de la ville de Thiès considérée comme sanctuaire de la résistance¹⁴. D'ailleurs, ce n'est pas un hasard si Senghor a choisi cette ville pour le congrès constitutif de son parti, le Bloc Démocratique Sénégalais (BDS) (Dia, 1985), pour entre autres raisons,

¹² L'Indemnité de zone est une indemnité de complément qui différencie les fonctionnaires qui se trouvent dans deux zones différentes.

¹³ Le Bloc Démocratique Sénégalais (BDS), est le parti créé par Senghor et ses compagnons parmi lesquels les syndicalistes.

¹⁴ A travers la ville de Thiès, cette région du Cayor symbolise toutes les difficultés de l'Administration coloniale depuis les guerres de conquête coloniale, à l'image de la résistance de Lat-Dior.

tirer profit de la vague d'euphorie et du prestige de ses camarades syndicalistes. Une figure historique symbolisait désormais cet évènement historique et l'impact du BDS sur les masses ouvrières en particulier : Ibrahima Sarr.

2.2 Le glissement des syndicalistes vers la politique : l'exemple d'Ibrahima Sarr.

Secrétaire Général du Syndicat des Cheminots Africains du Dakar-Niger, Ibrahima Sarr fut sans doute l'une des grandes personnalités politiques de l'après-guerre. Il avait mené à terme la grève des cheminots malgré la durée, les pressions de toutes sortes, et les différentes péripéties. Grâce au prestige acquis avec la grève des cheminots, à côté de ses compagnons que furent entre autres Aynina Fall, Ousmane Ngom, Maury Tall, et Abdoulaye Bâ, il a été l'objet de toutes les attentions venant surtout des politiciens qui pressentaient l'influence politique qu'il pouvait avoir. Ce fut le cas de Senghor avec qui il s'engagea dans l'action politique aussitôt après la grève. Son influence fut ainsi déterminante aussi bien dans la création, que dans l'implantation du BDS (Dia, 1985). Avec Mamadou Dia, ils furent des compagnons de lutte durant toute la période coloniale, et Sarr participait même plus tard à l'action du gouvernementale du Sénégal indépendant comme Ministre de la Fonction Publique de la Première République dès septembre 1960. Malheureusement, cette collaboration se termina de façon dramatique avec son emprisonnement lors de la crise gouvernementale de Décembre 1962¹⁵, qui marqua la fin de sa carrière politique. Cependant, l'action d'Ibrahima Sarr, si importante soit-elle, s'inscrit dans le cadre général de la collaboration de Senghor avec les syndicalistes cheminots qui se sont distingués dans toutes les luttes politiques. Il s'agit de ses illustres compagnons Aynina Fall, Ousmane Ngom, Maury Tall, Abdoulaye Bâ, ou autre Amadou Bouta Guèye qui avaient lié leurs noms à la cause du BDS, et même laissé leur vie : Aynina Fall a été assassiné lors des violences politiques¹⁶. Les syndicalistes étaient ainsi fortement engagés dans l'action politique auprès de Senghor et occupaient d'importantes

fonctions, aussi bien dans les Assemblées, que dans les structures du parti et du futur appareil d'État¹⁷. Même lors de la crise de 1962 ayant divisé les membres du parti, la plupart étaient restés fidèles à Senghor au détriment du groupe de Mamadou Dia.

3. L'alliance de Senghor avec le mouvement syndical.

Les élus politiques avaient eu une position ambiguë dans la grève des cheminots africains. Il s'agissait pour eux de prendre position pendant la crise, sans pour autant s'aliéner la sympathie de l'Administration coloniale, ni celle des cheminots. En effet, ces derniers dont la grève ne respectait pas la procédure légale de déclenchement, avaient déjà été sanctionnés par le verdict défavorable aussi bien du Comité Arbitral que du Comité Sur-arbitral¹⁸. D'un autre côté, par devoir de loyauté des élus politiques vis-à-vis des autorités, il leur fallait respecter la légalité.

Dans ce jeu d'équilibre, Senghor a été le plus habile. Il adopta une position plus réservée qui ne condamnait pas ouvertement la grève, contrairement à certains de ses collègues comme Fily Dabo Cissokho du Soudan qui fit ouvertement campagne pour la reprise,

¹⁵ La collaboration entre Ibrahima Sarr et Senghor se terminait ainsi dramatiquement avec la crise au sommet de l'Etat entre le camp du Président Senghor opposé à celui du Président du Conseil Mamadou Dia (auquel appartenait Sarr) accusé de tentative de coup d'Etat. La condamnation sévère à de lourdes peines de prison signifiait du coup la fin de leur carrière politique.

¹⁶ Aynina Fall est l'une des nombreuses victimes des violences politiques qui ont jalonné la vie politique sénégalaise depuis les rivalités entre le BDS et la SFIO, puis entre l'UPS et le PRA-Sénégal, et même au sein de l'UPS.

¹⁷ Des syndicalistes comme Amadou Bouta Guèye, Maury Tall, Aynina Fall, Abdoulaye Bâ et autres Ousmane Ngom, Latyr Kamara, Ibrahima Sarr, Abbas Guèye, ont été élus ou nommés à des divers niveaux de responsabilités politiques.

¹⁸ ARS K457 (179), Inspection Générale du Travail, Rapport de Janvier 1948. (Cooper 1996 et Guèye 2000).

Houphouët Boigny dont les compatriotes ivoiriens avaient repris le travail, ou dans une moindre mesure Lamine Guèye à qui on reprocherait de n'avoir pas pris fait et cause pour les cheminots. Senghor dit même plus tard :

On nous rendra cette justice qu'au cours des cinq mois qu'a duré la grève, nous n'avons écrit aucun article sur la question, et que si nous en avons traité parfois dans nos discours, nous l'avons fait volontairement en termes mesurés...nous préconisons une solution de compromis...L'évènement nous a donné raison. (Senghor, 1948)

Pourtant, c'est Lamine Guèye qui a joué un rôle politique non négligeable pendant la grève, en obtenant du Comité Directeur de la SFIO et du Ministre (socialiste) de la France d'Outre-mer Marius Moutet, la nomination au poste de Haut-commissaire de l'AOF de Paul Béchard (député socialiste) qui fut à l'origine du règlement du conflit. Mais c'est plutôt Senghor qui bénéficia de la sympathie des grévistes, et surtout de l'appui politique des cheminots qui allaient jouer un rôle déterminant dans son action politique¹⁹. Ses amis conseillers et avocats avaient aussi joué un rôle déterminant dans la défense des grévistes et autres travailleurs victimes de poursuite judiciaire : Me Léon Boissier-Palun fut le Conseiller juridique des cheminots africains. Pendant ce temps, l'autre syndicat rival des cheminots était resté fidèle aux mots d'ordre de François Gning, un vieux syndicaliste resté attaché à la SFIO et à Lamine Guèye²⁰, mais qui n'avait pas la même représentativité que Ibrahima Sarr.

Les politiques se sont ainsi disputés les faveurs des syndicalistes. Ces derniers disposaient d'une grande popularité après les grèves générales qui furent autant de mouvements de défiance à l'Administration coloniale, ce qui leur conféra une certaine position de contre-pouvoir. Senghor avait flairé le coup : il avait très tôt compris le poids que pouvait lui apporter ce nouveau syndicalisme militant, plus « guerrier » que légaliste par ailleurs (Guèye, 2000). En effet, les travailleurs n'avaient pas hésité à aller

en grève alors que la procédure leur était défavorable. Aussi, la nouvelle donne sociologique fit des syndicalistes des leaders politiques potentiels, puisque s'appuyant sur une vague de travailleurs mobilisables, comme les auxiliaires au nom desquels se faisait l'essentiel des revendications. A titre d'exemple, ces auxiliaires représentaient à eux seuls 80 % de l'effectif des cheminots. D'ailleurs le Rapport de Sécurité, n'hésita pas à parler de « grèves politiques » (Cooper 1996 et Guèye 2000), à cause de leur mobilisation et de leur impact sur la population.

On peut considérer donc que la portée politique de ces événements est très importante. En effet, les différentes actions politiques, à l'image de ces grèves avaient des objectifs assimilationnistes, dans la mesure où elles cherchaient à élargir le système pour en faire bénéficier les africains, et non le changer. Ce fut d'ailleurs l'objet du militantisme syndical, et même politique, lors de la bataille pour le vote du Code du Travail d'Outre-mer dont l'objectif était de faire appliquer les dispositions de la législation métropolitaine aux travailleurs d'Outre-mer. Ce qui était un autre combat assimilationniste au nom duquel d'ailleurs la bataille syndicale se poursuivait au niveau législatif : la revendication de salaires cédait le pas à la revendication de lois.

Ainsi, les travailleurs n'avaient certes pas le poids démographique suffisant pour constituer un parti de masse, mais ils disposaient cependant d'une influence politique certaine exercée dans les combats politiques, qui fit d'eux des alliés redoutables.

¹⁹ Le Deuxième Congrès du BDS à Mbour en 1950, consacre l'union du parti avec les cheminots qui intégrèrent le Parti.

²⁰ François Gning était à la tête du Syndicat des Cheminots pendant la grève tragique de Septembre 1938, et était déjà très lié à la SFIO et aux milieux socialistes. C'est le grand rival de Sarr, qui a créé un Syndicat Libre des Cheminots (SLC) pendant la grève de 1947 dont les membres ont repris le travail.

B. Senghor, les syndicalistes, et le BDS : les heures de gloire.

Si les mouvements de grève des années d'après-guerre ont été le prétexte à l'unité d'action entre les syndicalistes et les politiciens, leur jonction n'a été effective cependant que dans le cadre de la création du parti de Senghor, le BDS. En effet, ce fut au lendemain de la grève des cheminots que Senghor et ses compagnons²¹ démissionnaires de la SFIO, créèrent leur parti (Dia, 1985). Ils comptaient sur toutes les forces sociales externes à la SFIO solidement implantée dans les villes, et parmi lesquelles les ressortissants du Second Collège, les travailleurs, en particulier les cheminots.

Une longue collaboration s'amorça ainsi au moment d'engager des batailles politiques particulièrement marquantes dans l'évolution politique du territoire, le plus souvent à cause des nouveaux enjeux induits par les réformes de l'Empire. De rudes batailles furent engagées, souvent accompagnées de violences et de césures profondes, mais pendant lesquelles le parti de Senghor sortit toujours vainqueur, jusqu'au moment de l'unification des partis²². Ce compagnonnage a marqué l'histoire politique du Sénégal, dont on peut citer parmi les événements importants : la création du BDS, les élections du 17 juin 1951, le vote du Code du Travail d'Outre-mer.

1. Le rôle des cheminots dans le développement du BDS.

La création du BDS fut un acte révolutionnaire, en ce qu'elle constitua un défi à la toute puissance de la SFIO et à l'autorité de son leader Lamine Guèye qui jusque-là avait été le mentor de Senghor. En effet, entre autres griefs, le BDS entendait rompre avec le mode d'affiliation aux partis métropolitains, comme c'était le cas pour les partis comme la SFIO affiliée au Parti Socialiste Français ou le RDA affilié au Parti Communiste. Senghor entendait baser son action sur les masses paysannes et au prolétariat des villes, la plupart issus du Second Collège, qui adhéraient à son projet.

Ainsi naquit un grand parti représentatif sur toute l'étendue du territoire, qui se dota d'un

organe d'information, *Condition Humaine*. Senghor et Mamadou Dia parcoururent la colonie où les populations adhérèrent en masse à leur formation. Mais la mise en place du Parti s'appuya surtout sur des symboles qui furent entre autres la ville de Thiès témoin de tant d'événements historiques, et la personne d'Ibrahima Sarr le nouvel héros de la lutte syndicale.

1.1 Le Congrès constitutif (15-17 avril 1949) : le choix de Thiès.

Le processus de création du parti date de 1948, même si le congrès s'est tenu en 1949. Le choix de Thiès pour abriter le congrès du BDS n'était pas fortuit, pour plusieurs raisons. C'est une ville à la réputation valeureuse puisque symbole de tant d'héroïsme, à l'image de la résistance du Royaume du Cayor à la conquête coloniale, de la grève des cheminots de Septembre 1938 (Thiam, 1972) et de la récente grève des cheminots de 1947-1948.²³ Par sa position géographique à la croisée des voix de communication, c'est le lieu de jonction de populations d'origines diverses à cause du chemin de fer qui jouait déjà un rôle fédérateur, avec la jonction des quatre réseaux d'AOF : Dakar-Niger, Conakry-Niger, Abidjan-Niger, et Bénin-Niger. Les jeunes cadres du Dakar-Niger plus connus sous le nom de « Groupe de Thiès » avec des membres comme Abdou Sow et Maury Tall, rompus à la lutte et l'action syndicale, étaient particulièrement actifs sur le champ politique. Elle fut aussi la ville où vit Adrien²⁴

²¹ Mamadou Dia, Diaraf Seydou Ndaw, Léon Boissier Palum furent avec Senghor, parmi les principaux membres fondateurs du BDS.

²² Le BPS (Bloc Populaire Sénégalais) qui est créé est l'ancêtre de l'UPS-PS qui naîtra d'une future fusion avec le PSAS de Lamine Guèye.

²³ La grève de septembre 1938 avec comme conséquence le massacre de cheminots, eut des répercussions au sein même du Gouvernement du Front Populaire en Métropole, elle provoqua le renversement du Gouverneur socialiste Marius Moutet.

²⁴ La ville de Thiès dont Senghor natif de Joal était devenu le Maire constitua en quelque sorte sa base politique.

le grand-frère de Senghor qui y allait souvent en visite, et en devint même le maire. Surtout, le choix de Thiès marquait une volonté de sortir des villes qui étaient les principales communes où la SFIO était bien implantée : il s'agissait de contourner l'influence de Lamine Guèye déterminante dans les grandes villes. Selon le rapport du congrès « Thiès la ville du Travail, était donc toute désignée comme siège » du premier congrès²⁵. Ainsi le congrès qui se tint avec succès, consacra aussi la réputation de Ibrahima Sarr surtout célèbre dans toutes les villes que traversait le rail.

1.2 L'influence d'Ibrahima Sarr et des cheminots.

Les cheminots en particulier, avaient activement participé à la réussite du congrès du BDS à Thiès, ce qui pouvait être lié au charisme de leur leader Ibrahima Sarr qui devint un des personnages importants du parti comme un des principaux alliés de Senghor. A cet effet, témoigne Mamadou Dia un de leurs compagnons des premières heures: ils étaient partout accueilli à Thiès au cri de « *Vive Sarr, vive Sarr* » (Dia, 1985, p.56), il était le plus applaudi et était l'objet de toutes les curiosités. Déjà, le congrès proclamait une résolution concernant l'action syndicale du BDS avec l'annonce de trois principaux objectifs : l'*Unité syndicale* (le BDS va s'élever contre toutes les tendances scissionnistes et prêcher l'entente fraternelle entre tous les syndicats de travailleurs); le *Vote par le Parlement d'un Code du Travail* donnant satisfaction aux revendications des travailleurs; et l'*Institution d'un Cadre Unique* pour le secteur public et l'abolition de toutes les discriminations. D'ailleurs, au prochain congrès à Mbour (les 22, 23, et 24 avril 1950), l'évènement majeur fut « *le ralliement du syndicat des cheminots* » (Ndao, 2003, p.153). Tandis que le 8ème congrès de mai 1956 parle des modalités de « *création d'un parti ouvrier et paysan* » unifié du Sénégal dans lequel le BDS devait jouer un rôle prépondérant. L'alliance devint définitive avec les cheminots qui furent intégrés dans le parti de façon solennelle par les actes de ce Second Congrès.

Senghor avait donc eu une vision juste, en comprenant très tôt l'importance politique que pouvaient jouer les syndicalistes, puisque l'avenir l'a confirmé. En effet, des syndicalistes avaient intégré la direction du BDS (les cheminots Abdou Karim Sow, Aynina Fall, Maury Tall), et son choix de faire plus tard de l'un d'eux- Abbas Guèye- un colistier aux élections à la députation de juin 1951, fut couronné de succès. Ce qui consacrait surtout le réalisme politique de Senghor.

2. Le sens des victoires électorales : les élections du 17 juin 1951.

Ce fut un autre évènement révolutionnaire auquel les syndicalistes participèrent à coté de Senghor et de son parti. L'évènement était important puisqu'il consacrait définitivement le leadership politique de Senghor face à Lamine Guèye son ancien mentor, jusque-là grande figure politique à la tête du parti dominant. D'autre part, il consacrait la victoire électorale du Second Collège sur le Premier Collège qui était le seul représenté à l'Assemblée Nationale Française. Ce succès électoral peut être interprété de plusieurs façons, parmi lesquelles, l'importance des masses électorales issues du Second Collège numériquement plus fortes, qui avaient pris fait et cause pour Senghor et son parti. Le corps électoral ayant triplé, les électeurs du monde rural devenus majoritaires conféraient un pouvoir au "Roi de la brousse", c'est-à-dire le marabout qui donnait des consignes de vote²⁶. Ce vote « contre le citoyen » fut la victoire personnelle de Senghor et de ses « concitoyens », celle des masses paysannes sur les populations urbaines.

La part du mouvement syndical dans cette victoire fut considérable, à travers la

²⁵ *Condition Humaine* n°37, du Mardi 26 Avril 1949.

²⁶ Les consignes de vote donnés par les chefs des confréries notamment Serigne Fallou Mbacké Khalife Général des Mourides et Serigne Ababacar Sy Khalife Général des Tidjanes, en faveur de Senghor, ont largement contribué à la victoire du BDS.

participation effective de ses membres. Les listes conduites par des syndicalistes avaient eu un succès éclatant (Ndao, 2003, p.138), notamment à Thiès avec Abdoul Karim Sow et Ousmane Ngom, et à Tambacounda avec Ibrahima Sarr²⁷. D'autre part, l'apport d'Abbas Guèye comme colistier de Senghor fut déterminant dans ce succès électoral du BDS. En effet, Abbas bénéficia certes de son statut de leader syndicaliste, mais aussi de son statut d'originaire de Dakar et de la communauté lébou, permettant alors à Senghor de contrebalancer la toute puissance de Lamine Guèye qui fut quand même vainqueur à Dakar et dans les grandes communes comme Saint-Louis. Ainsi, ces élections consacraient certes la victoire du BDS (encore futur vainqueur des élections législatives du 2 Janvier 1956), mais surtout l'avènement politique des syndicalistes qui accédèrent à des fonctions de responsables politiques, avec ce poste de Abbas Guèye à la députation. Le mouvement syndical pouvait donc bien mener à l'action politique, d'où le long compagnonnage avec Senghor et son parti qui se prolongea durant toute la carrière politique de ce dernier. Ce fut d'ailleurs avec Abbas Guèye que Senghor mena dans le cadre législatif, l'une des batailles les plus longues et les plus importantes, tant sur le plan syndical que sur le plan politique : la bataille pour le vote du Code du Travail d'Outre-mer.

3. La bataille parlementaire : le Code du Travail d'Outre-mer.

Le député Léopold Sédar Senghor à l'Assemblée Nationale Française se distingua particulièrement dans la bataille pour le vote du Code du Travail, qui fut un prolongement politique de la bataille syndicale (Cooper, 2004 et Guèye, 2000). En effet, pour les travailleurs africains, le combat était celui de l'égalité avec leurs « concitoyens français », alors que pour les défenseurs de l'exclusif colonial, appliquer les mêmes avantages des Français aux colonies ne serait plus rentable pour la colonisation. C'était donc une revendication qui dépassait le cadre syndical et illustrait les difficultés de la politique d'assimilation, d'où l'engagement des acteurs politiques et l'âpreté des discussions

parlementaires au niveau des différentes chambres de représentations : l'Assemblée de l'Union Française, le Conseil de la République, le Conseil Economique et Social, et l'Assemblée Nationale.

Cette tournure politique des questions syndicales favorisait la jonction du syndicalisme à la politique, voire même une capture du syndicalisme par la politique, ce qui donna une nouvelle orientation aux rapports du travail. Les députés du Sénégal (Senghor et Abbas Guèye) et des territoires d'Outre-mer de façon plus générale, allaient mener cette bataille au plan législatif à l'Assemblée Nationale, tandis que les Sénateurs comme Mamadou Dia continuaient le combat au niveau du Conseil de la République. La lutte aboutit au vote et à la promulgation du Code du Travail après plusieurs années de discussions. Le Code voté en première lecture le 30 Avril 1952 par l'Assemblée Nationale fut définitivement adopté en seconde lecture le 22 Novembre, et la loi promulguée le 15 Décembre de la même année.

Le combat pour l'obtention de ce code fut donc l'occasion pour le député Senghor et ses collègues, de s'illustrer dans la défense des intérêts des travailleurs dans toutes les étapes du processus, notamment entre 1949 et 1952. D'ailleurs, c'est à lui que l'on doit la réinscription, puis le vote de l'Article 227 relatif aux *Allocations Familiales* qui avaient été l'objet d'une grande controverse²⁸. En effet, au cours du débat, cette question avait divisé les parlementaires. Si pour les uns les charges qu'allait induire ces allocations seraient exagérées, pour les autres appliquer ces allocations ne serait que justice. C'est au moment où devant ce dilemme l'article allait

²⁷ La liste de Thiès obtient 40045 voix contre 14058 avec Abdoul Karim Sow et Ousmane Ngom, tandis que celle de Tambacounda obtient 4437 voix contre 668 avec Ibrahima Sarr.

²⁸ La question des Allocations Familiales posait un problème de société, en ce que les normes de famille n'étant pas les mêmes entre européens et africains, on craignait que cette disposition du Code n'entraîne des charges financières trop lourdes à supporter.

être suspendu, que Senghor fit une plaidoirie qui permit de réexaminer la question et de réintroduire l'article qui fut finalement voté en seconde lecture. De même, il participa activement non seulement à la bataille pour l'application du Code du Travail, mais surtout pour l'application des dispositions concernant les allocations familiales, bien après le vote de ce dit code dans les années 1953 à 1956.

Les questions syndicales devenaient ainsi inséparables des questions politiques, dans la mesure où les revendications syndicales touchaient « la racine profonde de la colonisation » comme la question de l'égalité, ou de la discrimination intrinsèque au projet colonial. D'où la prise en charge de ces questions syndicales par les élus politiques, ainsi que l'a illustré la bataille pour le vote et pour l'application du Code du Travail Outre-mer. D'ailleurs dans ce contexte, cette alliance entre syndicalisme et politique devint plus déterminante puisque l'Union Française allait vers une autre réforme avec la Loi-cadre (Roger De Benoist, 1982) et la marche vers l'autonomie des colonies. Des Gouvernements territoriaux furent créés dans les territoires d'AOF, dont celui du Sénégal conduit par Mamadou Dia qui en devint le Président du Conseil. Cependant, le projet de construction d'un nouvel État à partir de la fin des années 1950, fut annonciateur des controverses nombreuses qui allaient surgir sur tous les plans et affecter les relations jusque-là sous de beaux habits, entre le syndicalisme et la politique, de plus en plus remises en cause. En effet, les colonies s'engageaient vers des périodes troubles, notamment avec le processus d'indépendance jalonné de violences politiques et électorales, les nombreuses controverses autour des questions telles que l'unité des forces démocratiques (fusion des partis politiques), les débats sur l'Autonomie ou l'Indépendance (référendum de Septembre 1958), et les grèves. Senghor et son parti pouvaient certes toujours compter sur le soutien des syndicalistes qui participaient activement à ses cotés à la gestion des affaires : dans le gouvernement du Conseil le syndicaliste Latyr Kamara²⁹ siégeait comme Ministre de la Fonction Publique. Mais déjà, les premières fissures s'annonçaient dans cette

alliance, surtout sur la question du referendum : les syndicalistes avaient ouvertement fait campagne pour le « *Non* » à la Communauté Française, donc pour l'indépendance, tandis que Senghor et ses partisans adoptaient une attitude ambiguë³⁰ qui se traduisait finalement par le succès du « *Oui* » dans leur territoire. Seule la Guinée avait voté « *Non* » au referendum et était devenue indépendante sous la présidence du leader syndicaliste Sékou Touré³¹, par ailleurs membre de l'UGTAN : ce fut une illustration du rôle avant-gardiste des syndicalistes dans le combat politique nationaliste.

C. Vers la construction d'un nouvel État.

Dans les années 1950, après les heures de gloire du mouvement syndical et du parti allié le BDS, arriva le temps des contradictions notamment sur la position à adopter vis-à-vis du mouvement nationaliste, et plus tard sur la conduite du nouvel État indépendant. A cet effet, le compagnonnage de Senghor et du mouvement syndical connut des oppositions véritables qui atteignirent leur paroxysme à propos de la question du référendum en 1958³², et surtout pendant les crises politiques et syndicales des années 1960 et 1970 qui consacrèrent définitivement l'adversité ou même une certaine animosité. De la part de Senghor, l'accent a toujours été mis sur l'effort de contrôler le mouvement syndical et le parti, attitude qui a plus généré des oppositions vis-à-vis de Senghor et/ou de sa politique.

²⁹ Latyr Kamara Ministre du Travail, militant de l'UGTAN, Union Générale des Travailleurs d'Afrique Noire.

³⁰ Senghor et Dia s'étaient volontairement absentes au moment de la réception du Général De Gaulle en visite à Dakar pour présenter le projet de Communauté.

³¹ Sékou Touré et Djibo Bakary du Niger, futurs hommes d'Etat, ont été parmi les plus déterminés partisans du « *Non* ».

³² Les syndicalistes et des partis de gauche comme le PAI se sont prononcés pour le « *Non* », donc pour l'Indépendance, à l'opposé de Senghor et de son parti.

1. Militantisme syndical et politisation du mouvement syndical.

A partir de la deuxième moitié des années 1950, le mouvement syndical prit une tournure politique avec une forte coloration nationaliste ignorée des partis politiques. En effet, ces partis politiques pour la plupart avaient des revendications égalitaires ou assimilationnistes, au moment où les syndicalistes posaient des questions plutôt liées à la souveraineté. Déjà Sékou Touré avertissait :

Nous disons à l'Administration calmement mais fermement que si elle ne revoit pas sa position, nous irons plus loin en demandant des choses qui ne sont pas de nature économique et sociale...les syndicalistes africains demanderont la révision des liens qui lient les territoires africains à l'Union Française (Fall, 1989, 30).

La Création de l'UGTAN³³ était déjà une réponse à la question de l'unité des travailleurs africains, qui posaient à travers cette organisation un jalon important de la lutte nationaliste. D'ailleurs, l'UGTAN a fait une campagne ouverte pour le vote du « *Non* » lors du référendum, c'est-à-dire pour l'indépendance. Certes l'unité de tous les travailleurs n'était pas réalisée, puisque d'autres cadres unitaires existaient avec la CFTC devenue CATC, et la CGT³⁴. Cependant dans le cadre de l'UGTAN, on retrouvait davantage cette volonté d'autonomie des travailleurs africains vis-à-vis des centrales syndicales métropolitaines d'une part, et d'autre part cette volonté nationaliste clairement exprimée avant les partis. Mais le référendum avait sonné le glas de l'UGTAN qui volait en éclats, conséquence des prises de positions et des conceptions différentes de ses membres. Le référendum renforça ainsi la territorialisation du syndicalisme qui avait débuté depuis la Loi-cadre, et porta un coup dur à l'unité du mouvement syndical. L'UGTAN elle-même se territorialisait. Elle fut secouée par de nombreuses divergences entre les membres, des divisions et soubresauts qui conduisirent à sa dissolution après l'indépendance.

L'engagement politique des syndicalistes était donc entier, aussi bien dans les partis que dans le Gouvernement du Conseil issu de la Loi-cadre qu'ils avaient dénoncée, ainsi que ses décrets d'application. Ils participaient à la vie politique et donnaient des avis sur les questions importantes de l'heure, comme lors du quiproquo : « *Oui* » ou « *Non* » à l'indépendance lors du référendum de 1958. Cette question de l'indépendance qui divisa aussi bien les partis politiques que les syndicats, fut d'ailleurs à l'origine d'une des ruptures significatives dans la collaboration des syndicalistes avec Senghor, dont le parti s'était massifié après la fusion avec d'autres partis³⁵. Le processus de fusion répondait au principe du « regroupement de toutes les forces démocratiques de l'Afrique Noire », et c'est dans ce cadre que les partis politiques du Sénégal UDS, MPS, (Section Sénégalaise du RDA), SFIO et BDS entament des discussions dès Juin 1956. C'est ainsi qu'en Août, le BPS (Parti Unifié des Masses) fut créé sans la SFIO. Le BPS se proclama "organisation des ouvriers, paysans et autres travailleurs du Sénégal" avec pour objectif l'autonomie politique et administrative, l'autonomie et l'unité syndicale. La Loi-cadre accéléra le processus de fusion, Senghor et Lamine Guèye se retrouvèrent en juin 1957 dans le cadre de la Convention Africaine-MSA (meeting tenu au Champ des Courses de Dakar le 23 juin 1957), et plus tard à l'UPS en septembre 1959.

Au niveau des autres partis politiques, le PAI avait fait une campagne pour le « *Non* » comme les syndicalistes, tandis que beaucoup d'autres organisations politiques connurent des remous ayant entraîné des divisions, et même des

³³ UGTAN (Union Générale des Travailleurs d'Afrique Noire.)

³⁴ CFTC (Confédération Française des Travailleurs Chrétiens), CATC (Confédération Africaine des Travailleurs Croyants), CGT (Confédération Générale du Travail).

³⁵ Le BPS et l'UPS-PS, les ancêtres du Parti Socialiste Sénégalais, furent les principaux regroupements politiques autour de Senghor et des ses compagnons.

départs³⁶. Du fait de leur engagement politique, des syndicalistes étaient présents à la direction des partis indépendantistes : c'est le cas de Oumar Diallo, un cadre influent de la Régie des Chemins de fer Dakar-Niger, qui avait été désigné comme Secrétaire Général du PAI, avant que Majhemout Diop ne fut élu à la tête du parti quelques jours plus tard (Ndao, 2003, p.191). Le PAI dès septembre 1957, fustigea alors l'action des partis « *timorés* » et se prononça clairement pour l'indépendance comme objectif à atteindre, ralliant ainsi à sa cause plusieurs syndicalistes issus notamment de l'UGTAN et de l'UGEAO. La situation politique fut ainsi très tendue dans ce contexte de marche vers l'autonomie et/ou l'indépendance, de nouvelles alliances furent scellées avec une nouvelle recomposition des partis ou groupes de partis.

La Loi-cadre entraîna ainsi la départementalisation de l'AOF, et chaque territoire fit face à des soubresauts liés aux difficultés de gestion d'un État. Ce fut le cas du Conseil de Gouvernement du Sénégal dirigé par le BPS. Dans ce gouvernement où siégeait Latyr Kamara syndicaliste UGTAN comme Ministre de la Fonction Publique, sa position ambiguë de défenseur des travailleurs et de membre du gouvernement avait soulevé une controverse dans le mouvement syndical. En effet, le double jeu des autorités politico-syndicales fut remis en cause, en raison du cumul de mandats (Fall, 2005, p.52). Le transfert de la capitale du Sénégal de Saint-Louis à Dakar souhaité par le Conseil du Gouvernement le 30 Juillet 1957, provoqua un mouvement d'humeur et des incidents au cours de la grève générale de protestation contre la mesure, le 05 Août. Le gouvernement du Conseil connut donc une période de crises. Les syndicalistes augmentèrent cette agitation avec une série de grèves dès le lendemain du référendum, qui illustre l'urgence de définir ou de redéfinir un cadre de collaboration entre syndicalisme et politique.

Le conflit social au niveau des Postiers, avec l'UGTAN-PTT, fut le point de départ des nombreuses grèves en Novembre 1958. Pour

éviter la généralisation du mouvement dans la Fonction Publique, le Gouvernement de Mamadou Dia avait satisfait les principales revendications des Postiers qui étaient de vieilles revendications. Mais cette décision correspondait au déclenchement d'une grève générale illimitée de tous les travailleurs de la Fonction Publique, décidée par des organisations syndicales que Mamadou Dia accusait de vouloir régler des comptes politiques (Dia, 1985, pp.98-104). Ainsi la grève de 1959 fut classée dans le cadre des « *grèves politiques* » par le gouvernement. Une répression s'en suivit avec des sanctions d'une lourdeur sans précédent. Les fonctionnaires non licenciés furent mutés sans passer par des réunions de Commissions de Discipline, tandis que les agents non titulaires furent licenciés massivement. L'UGTAN considérée comme organe d'opposition depuis le référendum fut combattue comme tel, et dissoute plus tard après la tentative de création d'une centrale autonome dirigée par Abbas Guèye pour contrer l'UGTAN-orthodoxe. De même le PAI fut dissout et interdit par décret du 1^{er} Août 1960 (Seck, 2005, p.55).

2. Le nouvel État indépendant : « Coopération » et « Participation responsable ».

Au prix de multiples péripéties, la colonie du Sénégal accéda à l'indépendance après l'étape de la Fédération du Mali³⁷. Ce fut le temps de la recomposition du paysage politique, en ce sens que les anciennes colonies maintenant livrées à elles-mêmes devaient faire face aux nouveaux défis de la construction d'un nouvel État, et aux nombreuses responsabilités y afférentes. Déjà les nombreuses contradictions dans la marche vers l'autonomie et l'indépendance étaient autant de signes d'un lendemain politique agité.

³⁶ Abdoulaye Ly, Assane Seck, Amadou Makhtar Mbow quittèrent le Parti de Senghor et devinrent les principaux animateurs du PRA-Sénégal, ainsi que le syndicaliste Latyr Kamara de l'UGTAN qui quitta lui aussi le Gouvernement et le Ministère de la Fonction Publique.

³⁷ La Fédération du Mali constituée par le Sénégal et le Soudan a eu une durée éphémère en raison des divergences profondes entre les dirigeants.

Au moment de l'indépendance, la question de l'orientation ou de la réorientation syndicale se posait, parce que le mouvement syndical n'avait plus en face un système colonial à combattre. Le Sénégal étant indépendant, les syndicalistes qui avaient participé à la lutte pour l'émancipation et devant participer à la gestion du nouvel État, ne pouvaient continuer à « se combattre », donc il fallait revoir la démarche à adopter. C'est dans ce cadre que fut définie la « coopération », puis la « participation responsable », telles que théorisées par Senghor (Senghor, 1961). Il s'agissait de faire participer les syndicats et les syndicalistes aux affaires de l'État, ainsi leurs représentants furent intégrés à tous les niveaux de décision et de direction. Au nom de la Construction Nationale, l'UNTS fut inféodée à l'UPS par la politique dite de Coopération. Aussi au nom de celle-ci, à côté du Secrétaire Général élu par les travailleurs, siégeait un deuxième désigné par le Bureau Politique du Parti, avec les mêmes prérogatives que le premier (Thioub, 1992, p.270). Ce fut le cas en 1968 par exemple, où Alioune Cissé le Secrétaire Général de l'UNTS cohabite avec Doudou Ngom, le second Secrétaire Général nommé par le Parti. Cependant, l'UNTS fit moins un syndicalisme avec un projet de rupture qu'un compromis avec l'État dont il fut en fait le prolongement.

Dans cette perspective de nouvelle orientation ou de reconversion syndicale, L.S.Senghor lui-même fut l'inspirateur de la nouvelle philosophie qui devait guider le cadre de collaboration déjà ancien avec ses alliés du mouvement syndical. Dès le lendemain de l'indépendance en 1961, il écrivait : « La participation responsable au Sénégal : c'est une façon de confier aux syndicats la part qui leur revient dans la « construction nationale » pour bâtir l'économie nationale harmonieusement, et surtout éviter ce qui est considérée comme une désorganisation politique qui résulterait de la poursuite de mouvements revendicatifs tous azimuts » (Lô, 1988 et Thioub, 1992, p.270). Au IV^{ème} Congrès du 10 au 12 Octobre 1963, l'UPS affirmait que « l'orientation du mouvement syndical devait consister en la mobilisation de la classe ouvrière en vue du développement économique pour le progrès social ». La logique

fut poussée jusqu'à faire plus tard de la CNTS³⁸, « la 8^{ème} Région du pays »³⁹, Magatte Lô fut « chargé des questions syndicales », pour montrer l'importance accordée au mouvement syndical, qui a par ailleurs paralysé le pays à la veille de cette mesure, lors de la crise de 1968, étudiée plus bas. Cette « Participation responsable » fut cependant considérée par certains adversaires, comme un moyen de contrôler l'activité syndicale, et par conséquent une tentative de domestication des syndicats par l'État. C'est un fait nouveau, parce que le rapport entre le syndicat et l'État a toujours été fondé sur une certaine adversité dans la mesure où, la nature du syndicalisme est jusque-là revendicatrice voire contestataire. Et dans ce nouveau contexte du Sénégal indépendant, les syndicalistes avaient peu ou prou adhéré à cette nouvelle philosophie, même si la constante a été le refus de toute tutelle de la part des syndicats, d'où des conflits sporadiques.

3. Les troubles post-indépendance : les « années de braise ».

Pour Senghor, les enjeux politiques dépassaient maintenant de loin le cadre de la lutte contre Lamine Guèye, et la mobilisation des ressortissants du *Second collège* à la fin des années 1940. Le contexte a changé, et il doit faire face à d'autres formes d'adversité aussi déterminées, tant au niveau politique qu'au niveau syndical.

En effet, sur le plan politique la question de l'indépendance avait cristallisé les divergences d'une part avec des partis comme le PAI ou le PRA-Sénégal, et d'autre part à l'intérieur du parti de Senghor lui-même avec la démission de jeunes qui ne se reconnaissaient plus dans la ligne du parti. C'est ainsi que de jeunes intellectuels qui avaient rejoint le parti, Assane

³⁸ L'UNTS (Union Nationale des Travailleurs du Sénégal) devient la CNTS (Confédération Nationale des Travailleurs du Sénégal) créée au lendemain de la crise de Mai 1968.

³⁹ Le Sénégal comptait 7 (sept) régions administratives, symboliquement l'UNTS était la 8^{ème}. Mais comme l'UNTS, la nouvelle centrale CNTS devint en fait un véritable appareil d'Etat.

Seck, Amadou Moctar Mbow, Abdoulaye Ly, Thierno Bâ, Abdoulaye Guèye, Diaraf Diouf entre autres, avaient créé le PRA/Sénégal⁴⁰. Sur le plan syndical, de puissantes organisations se démarquèrent également de la ligne politique de Senghor et de son parti. Ce fut le cas du syndicat autonomiste UGTAN dont le membre Latyr Kamara quitta volontairement le Ministère de la Fonction Publique, et fut remplacé par Ibrahima Sarr du Syndicat des Cheminots. Ce fut aussi le cas des Centrales syndicales affiliées à la grande CGT française d'obédience communiste, qui étaient tous bien implantés dans les pays de l'AOF et qui regroupaient des partisans dits progressistes.

C'est donc dans un contexte particulièrement lourd que se fondèrent de nouvelles alliances, et il fallait se déterminer tant pour les acteurs politiques que pour les syndicalistes. Avec les nombreux événements survenus, ce choix pouvait se résumer à l'alternative : « Pour ou Contre Senghor ». En effet, les années avant et post-indépendance avaient été particulièrement chargées d'épreuves pour le Sénégal et notamment pour Senghor sur un plan personnel : crise du référendum, éclatement de la Fédération du Mali, crise de Décembre 1962, rivalités politiques et syndicales, attentats et assassinats politiques, grèves diverses, etc. Épreuves d'ailleurs à l'issue desquelles, le camp de Senghor fut toujours vainqueur, et à chaque fois ses adversaires en payèrent le prix. Ainsi, sur le plan politique, pour des raisons qui ne font pas l'objet de cette étude, les adversaires de Senghor en dehors de son parti l'UPS-PS, furent durement combattus et connurent même l'exil⁴¹ pour certains, tandis qu'autres à l'intérieur du parti connurent la prison notamment après la crise de décembre 1962. De même sur le plan syndical, ses adversaires subissaient la rigueur de décisions administratives particulièrement dures comme des affectations dans des zones géographiques réputées « hostiles », au moment où les syndicalistes qui étaient dans la « Participation responsable » bénéficiaient de positions favorisées dans l'appareil d'Etat ou dans les fonctions diplomatiques. Avec Senghor, c'était semble-t-il pour beaucoup de ses contemporains, « *la carotte ou le bâton* »⁴².

La logique de « collaboration » était d'ailleurs poussée à un niveau tel que pour renforcer la « participation », la centrale syndicale UNTS fut remplacée par la CNTS, dont les membres étaient de fait membres du parti UPS-PS, et vice-versa.

4. Troubles politiques et syndicaux : les années 1960 et 1970.

Les nombreuses crises survenues dans les années 1960 et 1970 ne sont pas spécifiquement l'objet de cette étude, encore moins les détails de ces crises. Mais il s'agit, après un choix arbitraire vu l'étendu du sujet, de montrer à travers quelques exemples significatifs la part du mouvement syndical et des syndicalistes qui ont été acteurs dans les événements politiques majeurs.

4.1 La Crise de Décembre 1962⁴³.

Ce fut la première crise majeure du Sénégal indépendant, après l'éclatement de la Fédération

⁴⁰ Le PRA-Sénégal, démembrement du Parti du Rassemblement Africain, a mené une opposition très vigoureuse à l'UPS, qui a donné des événements violents et tragiques par moments avant que les deux partis ne se retrouvent en 1966.

⁴¹ Majmouh Diop du PAI (Parti Africain de l'Indépendance) a vécu plusieurs années en exil au Mali, ainsi que Madia Diop du PRA/Sénégal qui fut par la suite Secrétaire Général de la CNTS.

⁴² De nombreux témoignages convergent sur ce point. M.Mbaye Mbengue ancien syndicaliste enseignant nous a raconté avoir été affecté à Salémata vers Kédougou, où pour récupérer son salaire, il fallait être accompagné par des gardes-chasse pour ne pas être dévoré par les fauves. Il fut finalement nommé ambassadeur du Sénégal en Chine puis en Gambie après avoir « fait la paix » avec Senghor. Il en sera ainsi de beaucoup de syndicalistes le plus souvent récalcitrants comme Alioune Cissé nommé lui aussi ambassadeur.

⁴³ Cet événement controversé ne sera pas évoqué dans les détails. Il a fait l'objet de témoignages contradictoires qui reflètent les positions des acteurs qui étaient dans les deux camps opposés (Dia, 1985 et Lô, 1987).

du Mali (Lô, 1988). Cette crise de la Première République du Sénégal en Décembre 1962, était une crise politique et constitutionnelle ayant opposé dans le parti dominant l'UPS-PS, et au sein du gouvernement, les partisans de Senghor Président de la République et les partisans de Mamadou Dia Président du Conseil. Après de multiples controverses, la question de la préséance fut réglée à la faveur de Senghor qui sortit de cette crise avec des pouvoirs renforcés, notamment après le référendum et les élections de 1963. C'est la victoire de Senghor qui maintenant vint au premier plan, après des années de cogestion (avec Dia) de son parti et de l'État. A l'opposé, la défaite du camp adverse a entraîné un procès aux motifs de « Complot » et d'« Atteinte à la Sûreté de l'État », à l'issue duquel Mamadou Dia et ses collaborateurs proches furent lourdement condamnés à des peines de prison ferme. Le dénouement de cette crise entre d'anciens compagnons fut tragique à tout point de vue, notamment pour le mouvement syndical : le leader syndical emblématique Ibrahima Sarr fut condamné avec Mamadou Dia, en compagnie de Valdiodio Ndiaye, Alioune Tall et Joseph Mbaye accusés de complicité à des degrés divers. Ils séjournèrent à la prison de Kédougou jusqu'à leur amnistie par Senghor en 1974. Ce fut une grande rupture, et dès lors l'opposition et la suspicion se cristallisèrent davantage. Cette crise politique a donc constitué un vrai drame pour le mouvement syndical et révéla une grande ironie de l'histoire. En effet, pour la première fois de sa vie Ibrahima Sarr a fait la prison quand son pays est devenu indépendant, et encore sous le régime de son ami Léopold Sédar Senghor avec qui il a eu un long compagnonnage depuis la création de leur parti, et affronté tant d'épreuves ensemble. Pourtant, il n'avait jamais fait la prison sous le régime colonial particulièrement répressif dont il avait été un des plus farouches opposants, même quand il avait mené cette fameuse grève des cheminots africains de 1947-1948. Autre ironie de l'histoire, il fut condamné par la volonté de ses anciens compagnons de lutte, devenus députés, avec qui il constituait les icônes du syndicalisme militant. C'est ainsi que Ousmane Ngom mena une opposition irréductible à

Mamadou Dia, tandis qu'Abbas Guèye fut membre de la haute Cour de Justice qui condamna Ibrahima Sarr. Le compagnonnage syndical a ainsi tourné à la vraie tragédie politique⁴⁴. C'est désormais la montée des tensions de toutes sortes et l'avènement d'une période de crises politiques et syndicales majeures.

4.2 Les troubles et violences politiques.

La violence politique semblait accompagner la vie politique au Sénégal, depuis la création du BDS et les différentes joutes électorales auxquelles ce parti et ses héritiers (BPS, UPS-PS) avaient participé. Les rivalités avec la SFIO furent marquées par des affrontements sanglants, notamment entre leurs milices les « *Bérets verts* » (du BDS) et les « *Bérets rouges* » (de la SFIO)⁴⁵, Lamine Guèye lui-même a failli laisser la vie à Kagnobon (Seck, 2005, pp.27-28) lors de la campagne électorale pour les législatives de 1956, ainsi que Senghor à Keur Madiabel (Ndao, 2003, 138) lors de la campagne électorale pour les cantonales et sénatoriales de 1952. L'agitation politique post-indépendance s'accompagnait aussi de violences de toutes sortes notamment à partir des années 1963. Les élections législatives et présidentielles de Décembre 1963 et les manifestations qui s'ensuivirent furent entachées de violence meurtrière (*Jeune Afrique*, Mars 2006). Elles donnèrent l'occasion au pouvoir de réprimer et d'affaiblir le PRA-Sénégal : le bilan officiel de la « fusillade des Allées Centenaire » officiellement de 5 morts (Thiouf, 1992, 269), est contredit par les

⁴⁴ Cette épisode fut une des plus douloureuses de l'histoire politique et syndicale du Sénégal, elle marque la victoire d'un camp sur un autre et consacre de façon générale les thèses de « complot » du vainqueur, c'est-à-dire du camp de Senghor. La longue polémique qui s'ensuivit n'en éclaire pas davantage le mystère qui entoure encore ces « *événements de 1962* ».

⁴⁵ Les « *Bérets verts* » de Senghor et les « *Bérets rouges* » de Lamine Guèye étaient des milices qui avaient entretenu la terreur et la violence politique au Sénégal au plus fort des rivalités Senghor / Lamine.

adversaires du régime qui annonçaient un chiffre officiel plus élevé (Seck, 2005, pp.131-132).

L'année 1967 fut particulièrement troublée pour Senghor : son parti fut miné par des violences politiques qui atteignirent leur summum avec l'assassinat d'un de ses membres Demba Diop, à Mbour le 3 février ; Senghor lui-même fut victime d'un attentat le 22 Mars jour de la Tabaski⁴⁶ et eut la vie sauve grâce à l'intervention de sa garde rapprochée. Les verdicts des procès des auteurs de ces attentats furent des condamnations à mort suivies d'exécution, le rejet des appels à la grâce présidentielle semblait être à bien des égards une volonté de dissuasion dans le cadre du jeune État à construire, ainsi que le proclama Senghor lui-même. Le mouvement syndical également paya un lourd tribut à cette violence politique, puisque Aynina Fall ancien syndicaliste cheminot, compagnon du BDS et Secrétaire Général adjoint du parti, perdit lui aussi la vie des suites de violences politiques contre la SFIO (Dia, 1985, 61). Il fut sans doute un des martyrs de la lutte syndicale, qui a payé de sa vie son engagement politique.

Le régime se durcit alors dans les années 1960. Le Parti-État l'UPS-PS et l'UNTS, la centrale syndicale affiliée à ce parti et à l'État, tentèrent de contrôler l'activité politique et syndicale avec une volonté de rallier les populations et les travailleurs à la cause de la « Construction nationale », notamment à la « Participation responsable » pour les derniers. Mais ils ne parvinrent pas à entièrement pacifier les champs politique et syndical, dans la mesure où il existait encore une virulente opposition, tant syndicale que politique, à laquelle Senghor fit face avec une grande fermeté. Il semble même que le seul compromis qu'il ait accepté, en 1966, fut avec les étudiants (Bathily et Al, 1992, p.302) qui protestaient contre la chute du Président Kwamé Nkrumah au Ghana. Ce fut un compromis motivé par la proximité du Premier *Festival Mondial des Arts Nègres* qui devait être le grand événement auquel il accordait le plus grand intérêt, et dont il craignait la perturbation. Ce festival tenu du 1^{er} au 24 Avril à Dakar fit

d'ailleurs le prestige international de Senghor. Mais la pire des menaces est à venir : Mai 1968.

4.3 Senghor face à Mai 1968 ou la plus grave menace à son régime.

Les étudiants ont un militantisme très ancien⁴⁷ qui s'est manifesté sur le plan syndical. En effet, très tôt concernés par les questions de nationalisme, ils se retrouvèrent dans des structures politiques et surtout syndicales depuis les années 1950. Ainsi, des organisations syndicales furent créées, sur la base de regroupements qui dépassaient le cadre étroit des territoires pris isolément, et conformément à la volonté africaniste de ces jeunes étudiants africains. Il s'agissait de structures comme l'UGEAO (1956), et la FEANF (1951)⁴⁸, qui avaient donné une tournure anticolonialiste à leur lutte dès les années 1957 à côté de l'UGTAN (1957). Ces étudiants s'engagèrent donc dans le militantisme actif, tant au niveau syndical qu'au niveau politique, notamment pendant cette période agitée de la fin des années 1950 et du début des années 1960. L'UED et l'UDES⁴⁹ prirent le relais notamment pendant les années de « construction nationale », et menèrent le mouvement de Mai 1968.

La grève générale de Mai 1968 (Bathily, 1992 et Thioub, 1992) a été un mouvement initié par les étudiants de Dakar, auxquels se joignirent les élèves, et par la suite les travailleurs dans le cadre de l'UNTS qui joua à cette occasion, un rôle de contre-pouvoir momentané. Elle se tint

⁴⁶ Ndakhté Faye l'auteur du meurtre de Demba Diop fut condamné à mort et exécuté. Moustapha Lô, l'auteur de l'attentat commis après la prière du jour de la Tabaski qui est une fête religieuse musulmane, fut aussi condamné à mort et exécuté. Ce sont semble-t-il, les deux seuls cas de peine capitale exécutées dans le Sénégal indépendant.

⁴⁷ Ibidem, p296.

⁴⁸ L'UGEAO (Union Générale des Etudiants d'Afrique Occidentale), et la FEANF (Fédération des Etudiants d'Afrique Noire en France).

⁴⁹ UED (Union des Etudiants de Dakar) et UES (Union des Etudiants du Sénégal).

dans un contexte d'agitation internationale, notamment avec la manifestation des jeunes qui se passait en France et qui s'accompagnait d'une révolte quasi-mondiale des jeunes qui faisaient prévaloir une autre conception de la vie. Ainsi le régime de Senghor sur le qui-vive depuis quelques années vit en cette grève une grave menace, et considérait qu'il y avait « une main extérieure » derrière les grévistes. Pendant cette période de guerre froide, la psychose du complot ou de la conspiration politique hantait bien des dirigeants qui craignaient ce genre de manifestation. Senghor fit face avec la même rigueur que lors des crises précédentes : le bilan officiel de l'invasion du campus par la police le 29 Mai, est de 1 mort du côté des étudiants (Salomon Khoury) et de 80 blessés, 600 étudiants sénégalais internés au Camp Archinard sous la garde de l'armée nationale. Les émeutes urbaines accentuèrent la tension aussi bien à Dakar que dans sa banlieue, avec leurs lots de violences, pillages, incendies de voitures, attaques de maisons de dirigeants, arrestations et autres répressions policières. Finalement le régime de Senghor est sauvé. Après une longue période d'instabilité politique, d'émeutes urbaines, et d'incertitudes, un accord a été trouvé. La crise était telle qu'on a même prêté à Senghor l'intention de démissionner pendant les événements de 1968⁵⁰ : l'épreuve qu'il venait de traverser avait des conséquences autrement plus marquantes que dans toutes les crises politiques et syndicales. Mai 1968 correspondait à bien des égards, à un « *Front anti-Senghor* » (Bathily et Al, 1992, p.302) avec une jonction des étudiants, des syndicats de travailleurs et d'une opposition de gauche. L'opposition qui dénonce « un pouvoir personnel de Senghor » avait effectué un repli vers le campus et le mouvement étudiant en raison du verrouillage de l'espace politique légal et de l'hégémonie du pouvoir dans la société. D'ailleurs la direction du mouvement étudiant n'a jamais échappée aux étudiants militants dans des organisations d'obédience marxistes (Thioub, 1992, pp.271-273). Toutes les parties engagées dans le conflit en gardent des séquelles indélébiles : les acteurs grévistes en général ont gardé le souvenir d'une répression féroce dont ils avaient été victimes, tandis que le

pouvoir qui a eu un grand « frisson », considérait cette épreuve comme la plus dangereuse menace que le régime ait connue. Depuis cette date le climat politique et social a changé, les oppositions ou rancœurs politiques se figèrent dans beaucoup de cas, mais Mai 1968 a été un grand moment de lutte pour la conquête de libertés démocratiques. Les acteurs de cet événement⁵¹ ont marqué leur temps et le jeune État du Sénégal qui venait de vivre une période importante de son histoire.

Senghor se rendit compte encore plus de la nécessité de contrôler le mouvement syndical. Lui-même s'était adressé plusieurs fois à la Nation, tout au long de la crise, jusqu'au dénouement. Après cette crise, la « Participation responsable » devint plus qu'urgente pour le régime : ce fut un des moyens de maîtriser le syndicalisme. D'importantes mesures politiques furent ainsi prises à propos du syndicalisme, dont celle historique relative à la création de la CNTS le 31 août 1969, qui allait remplacer l'UNTS rebelle. Elle fut intégrée au parti dont il adopta la doctrine et la discipline politique⁵². La CNTS fut considérée comme la 8^{ème} Région⁵³ du pays, avec un quota de délégués qui lui serait affecté, les membres de la CNTS étant considérés comme des membres de l'UPS, et vice-versa⁵⁴. Les syndicalistes absents du

⁵⁰ Cette hypothèse abordée par Bathily, a été confirmée par le témoignage de certains de ses proches lors de la célébration du centième anniversaire de Senghor en Octobre 2006.

⁵¹ Les « Soixante-huitards » pour parler des acteurs de Mai 1968, évoquent dans leurs témoignages, non sans fierté, les souvenirs de cette période.

⁵² La centrale CNTS fit d'ailleurs preuve de beaucoup de discipline notamment avec Madia Diop à sa tête: il accompagna même plus tard le PS (Parti Socialiste) dans sa chute, après la perte du pouvoir lors de l'alternance politique survenue en Mars 2000. Ce qui est paradoxal puisque l'essence de la « *Participation* » telle qu'elle est définie, est d'aider le parti au pouvoir à gérer les questions du travail, mais il semble que c'est la tradition de rivalité politique qui l'emporte.

⁵³ En référence au Sénégal qui comptaient 7 Régions administratives.

⁵⁴ Mémoire sur la « Participation responsable », Conseil National de l'UPS du 9 Février.

gouvernement depuis l'éviction d'Ibrahima Sarr en 1962, refirent leur apparition avec Doudou Ngom au Ministère de l'Éducation Nationale, ainsi que dans les différentes structures du parti et de l'État. Sans doute existait-il un désamour profond entre le régime et les syndicats, mais par un jeu d'intérêt, ils étaient appelés à collaborer. Toutes les péripéties et les différentes mesures prises en conséquence, ne réglèrent pas pour autant la question de la subordination du mouvement syndical à Senghor. Jusqu'à la fin de sa carrière politique, se dressèrent encore des syndicalistes parmi les opposants les plus farouches de son régime, et malgré le soutien acquis dans le cadre de la « Participation responsable ». Des grèves de grande ampleur survinrent en 1969 dont l'esprit était de « revivre Mai 1968 » (Bathily, 1992, p.124), et au début des années 1970 avec notamment l'affaire des frères Blondin Diop et l'incendie du Centre Culturel Français (Fall, 1989).

Le Centre Culturel Français était incendié à la veille de la visite du Président français Georges Pompidou à Dakar, dans la nuit du 15 au 16 janvier 1971. Des arrestations furent opérées au sein d'un groupe de jeunes étudiants animés par les frères Blondin Diop dont le plus jeune, Omar Blondin, mourut à la prison de Gorée dans des circonstances encore controversées. De même plusieurs leaders syndicaux de l'ex-UNTS dont Iba Der Thiam, Abdoulaye Thiaw, Ousmane Diallo, Bakhao Seck et Mbaba Guissé furent accusés et arrêtés⁵⁵. L'UED et l'UDES furent dissoutes en février 1971 et certains parmi les dirigeants étudiants sont incorporés dans l'armée. Ces agitations n'ébranlèrent pas le régime certes, mais furent d'autres moments d'épreuves avec leur lot de répression et d'emprisonnement. Les différentes mesures tendaient à neutraliser la contestation syndicale.

La désintégration de l'UNTS après sa dissolution en 1969, ne laissa donc sur le terrain de la revendication que le Syndicat des Enseignants du Sénégal (SES), et plus tard des centrales importantes comme le syndicat de la santé le SUTSAS (Syndicat Unique des Travailleurs de la Santé), le syndicat de l'électricité le SUTELEC (Syndicat Unique des

Travailleurs de l'Électricité), et le SUDES, (Syndicat Unique et Démocratique des enseignants). Ainsi, les syndicalistes hostiles à la « Participation Responsable » reprirent le flambeau de l'UNTS et menèrent une vigoureuse action « contre le néocolonialisme », « contre une politique systématique d'étranglement des libertés démocratiques pratiquée par le pouvoir néocolonial »⁵⁶. Le SES mena la « résistance » au nom de l'activité autonome des syndicats⁵⁷, malgré les tentatives de déstabilisation de l'État qui soutient fortement la centrale CNTS. Une série de « grèves sauvages » eut cours entre les années 1972 et 1974, ainsi qu'une longue série de crises résultant de la contestation de l'intégration par la « Participation Responsable », et la crise au sein de la CNTS résultant des querelles de chefs notamment de la contestation du leadership de Doudou Ngom son Secrétaire Général. Les querelles de personnes mirent en scène Babacar Diagne et Madia Diop qui finit par s'imposer durablement à la tête de la centrale CNTS⁵⁸ jusqu'à l'alternance politique en 2000 sous Abdou Diouf le successeur de Senghor à la tête du Parti et de l'État. Sur le plan politique, le PAI⁵⁹ parti de gauche clandestin, comme le reste

⁵⁵ Au début des années 1970, une série d'incidents ont de nouveau fait traverser le pays une période d'agitation, notamment avec l'incendie du Centre Culturel Français et ses conséquences : 14 étudiants furent condamnés en juillet 1971, ainsi que 10 responsables de l'UNTS. (Fall, 1992 et Bathily, 1992, p.138)

⁵⁶ Déclaration du Bureau National de l'UNTS, le 18 Mars 1970.

⁵⁷ Ses membres Mbaba Guissé et Babacar Sané furent arrêtés après la répression des étudiants grévistes en 1973.

⁵⁸ Madia Diop remporte les élections devant son rival Babacar Diagne, lors du 3^{ème} Congrès tenu les 17 et 18 avril 1982 à Dakar.

⁵⁹ Le PAI (Parti Africain de l'Indépendance) créé en 1957 à Saint-Louis amené une lutte d'avant-garde pour l'indépendance nationale et la lutte contre le pouvoir postindépendance. Après sa dissolution le parti inscrivit son action dans la clandestinité par l'infiltration des organisations ou associations militantes notamment au niveau des syndicats et de l'Université : le mouvement de jeunes du PAI (MEEPPI) joua ainsi un rôle déterminant dans la direction du mouvement étudiant en Mai 1968.

de l'opposition politique, mena aussi une action non négligeable dans les syndicats et les cercles d'intellectuels la plupart opposés à Senghor et à son régime. Ce fut la libération de Mamadou Dia et de ses compagnons (enfermés depuis décembre 1962) à la suite d'une amnistie le 30 Mars 1974, qui débloqua la vie politique avec l'ouverture au multipartisme. Mais cela remit en scène les velléités de contestations politiques et syndicales qui n'avaient pas été entièrement étouffées, notamment dans les secteurs de la Poste et de l'Enseignement. Le pluralisme syndical qui suivit ainsi le pluralisme politique fit suite à l'évolution sociopolitique du pays : il résultait surtout de la crise au sommet de la Centrale d'État (la CNTS) qui peinait à réaliser le dessein que Senghor avait conçu sur le plan syndical. Ainsi furent créées de nombreuses organisations syndicales comme l'UTLS avec de fortes attaches au parti nouvellement créé le PDS⁶⁰, ainsi que la constitution importante du SUDES issu du SES, dirigé par Maguette Thiam ancien Secrétaire Général Adjoint de l'UNTS.

A la veille de son retrait du pouvoir, les syndicalistes se manifestèrent encore par une grève de grande envergure des enseignants avec le SUDES en Mai-Juin 1980. La centrale considérée comme un groupe d'opposition, subit une dure répression avec des licenciements, suspensions et rétention de salaires, et autres affectations éloignées, qui firent suite aux mesures de réquisition administrative. En effet, le SUDES à la suite de l'organisation de ses « États généraux de l'éducation » depuis les 24 et 30 juillet 1978, engagea le bras de fer avec l'État qui tardait à ouvrir des négociations. Finalement, les négociations ouvertes suite à la pression des marabouts et des partis politiques d'opposition sur l'État, furent un échec imputé à l'intransigeance du ministre de l'Éducation Nationale d'alors, Kader Fall. Le syndicat procéda à des mesures de rétention des notes, au boycott des examens et du travail administratif, auxquelles l'État réagit de façon vigoureuse par : la « suspension de 38 militants en juin 1980, rétention de l'intégralité du salaire frappant 35 enseignants en juillet et 75 en août, révocation de 28 enseignants et suspension de

38 autres en septembre, affectation d'office de 500 instituteurs, licenciement de 31 enseignants en octobre, mutation d'office de 200 professeurs en novembre et décembre 1980 » (Sylla, 1982).

Cette grève qui fut l'une des dernières graves crises de la fin du règne de Senghor, semble illustrer les nombreuses difficultés qui précipitèrent son retrait du pouvoir à la fin de l'année 1980. Le meeting organisé par le SUDES le 25 octobre 1980 et attaqué par la police, accentuait la crise et augmentait la tension. Ce fut dans cette effervescence que Senghor annonça son départ du pouvoir à la fin de l'année 1980, à la faveur d'une réforme constitutionnelle qui vit son Premier Ministre Abdou Diouf prendre sa succession. Le conflit État-SUDES marqua ainsi plusieurs événements : le retrait de Senghor de la vie politique, l'avènement de son dauphin constitutionnel à la tête de l'État, l'arrivée d'un syndicaliste Iba Der Thiam issu du SUDES à la tête du Ministère de l'Éducation Nationale, l'avènement du SUDES comme leader de la mobilisation syndicale.

Dès lors s'amorce le processus de « Désenghorisation »⁶¹ aussi bien au niveau du Parti que de l'État avec l'arrivée d'ambitieux jeunes « technocrates » politiques, la résistance des héritiers du Senghorisme progressivement écartés du Parti, et enfin la tentative du nouvel homme fort de maîtriser les appareils d'État et

⁶⁰ L'UTLS (Union de Travailleurs Libres du Sénégal) de Mamadou Fall Puritain, malgré sa volonté d'indépendance avec les partis politiques, était très lié au PDS (Parti Démocratique Sénégalais) d'Abdoulaye Wade créé à la faveur de l'ouverture politique de 1974 : le parti a d'une part encouragé la création du syndicat, et d'autre part des travailleurs de ce syndicat ont souvent victimes de leur appartenance au Parti.

⁶¹ Face à cette accusation, le Président Abdou Diouf lui-même dut se défendre devant Senghor, mais plusieurs actes qui se confirmèrent par la suite tendaient à tourner la page-Senghor au profit de son successeur et de ses partisans, ce qui annonçait les crises à venir qui ont abouti à l'implosion du Parti Socialiste notamment au lendemain de l'alternance politique en mars 2000.

du Parti. Ce contexte politique signifiait à bien des égards la fin d'une ère (celle de Senghor) et le début d'une autre (celle d'Abdou Diouf) qui d'emblée annonça le « sursaut national » et proclama le « multipartisme intégral ». Pour les fidèles et nostalgiques de Senghor, sa famille politique venait ainsi de procéder à son « enterrement politique » qu'ils appellent « *Désenghorisation* », aussitôt qu'il a tourné le dos à la politique. De grandes avancées démocratiques furent ainsi acquises ensemble entre Senghor et le mouvement syndical, même si les syndicalistes peinent toujours à se fondre entièrement dans l'action politique de Senghor et de son Parti. Autant les cheminots et les enseignants furent attachés à leur désir d'autonomie, autant les étudiants semblaient être des opposants que le régime de Senghor n'avait pu mettre complètement au pas dans les années 1960 et 1970. Sans doute Senghor dut son salut à la solidarité des confréries religieuses qui furent toujours parmi ses plus sûrs alliés, qui à chaque fois appelèrent à l'apaisement et donnèrent des mots d'ordre qui lui furent favorables dans les grandes crises, aussi bien politiques que syndicales. Serigne Falou Mbacké le Khalife Général des Mourides, Serigne Ababacar Sy Khalife Général des Tidjanes et Seydou Nourou Tall Khalife Général de la Famille Omarienne, furent ses principaux soutiens politiques, même contre des musulmans. Ce fut le cas lors de son opposition à Lamine Guèye lors des élections pour la députation en juin 1951, ainsi que lors du conflit qui l'a opposé à Mamadou Dia lors des événements de décembre 1962. Cette fidélité des familles maraboutiques va même bénéficier plus tard à son successeur et à son Parti. C'est ainsi que Serigne Abdoul Ahad le successeur de Serigne Falou Mbacké comme Khalife Général des Mourides appuya d'abord Senghor contre Cheikh Fall⁶², puis son successeur Abdou Diouf contre son challenger Abdoulaye Wade⁶³.

Au total, Senghor a surtout tenu jusqu'au bout de sa carrière politique son compagnonnage avec le mouvement syndical, quoi que ce dernier qui accompagna son « entrée politique » dans l'adversité, depuis le temps de sa lutte contre Lamine Guèye et la SFIO dans les années

1940, avait ironiquement constitué son opposition la plus farouche qui avait même contribué à sonner le glas de son régime. Il serait peut-être exagéré de dire que c'est la grève des enseignants qui est la cause de son départ du pouvoir, parce que beaucoup d'éléments permettent de penser qu'il préparait sa retraite politique⁶⁴. Cette grève coïncidait toutefois à sa « sortie politique » au début des années 1980, comme si les syndicalistes qui avaient été avec lui au début, voulaient accompagner la fin de sa carrière politique bien remplie.

Conclusion

Le mouvement syndical a joué un rôle d'avant-garde dans la conquête des libertés individuelles et collectives, ainsi que dans la naissance et la construction des États africains modernes. Tout au long des événements politiques et syndicaux, Senghor n'a cessé de montrer l'importance que son action politique pouvait tirer de la collaboration avec le mouvement syndical. Les syndicalistes ont ainsi marqué l'histoire du Sénégal par leur présence sur la scène nationale et dans les événements majeurs du pays, qu'il s'agisse de la conquête de libertés démocratiques, de la lutte revendicatrice à travers des grèves d'envergure, des compétitions électorales, la lutte nationaliste et la marche vers l'indépendance, ou dans la Construction nationale. Senghor a d'ailleurs

⁶² Cheikh Fall, ancien PDG d'Air Afrique avait voulu devenir Président de la république, et croyait pouvoir compter sur l'appui de mourides en 1972-1973 (*Jeune Afrique* Hors-série n°11, Mars 2006).

⁶³ Le Président Abdou Diouf dut en grande partie son élection aux Présidentielles de février 1988 au « *Ndigeul* » (consigne de vote) très controversé de Serigne Abdoul Ahad le Khalife Général des Mourides, mais il va perdre celles de mars 2000 malgré le soutien proclamé de Serigne Mansour Sy le Khalife Général des Tidjanes.

⁶⁴ Dans son dernier Message à la Nation du 31 décembre 1980, il affirme avoir annoncé son intention de se retirer au début de l'année 1980 à son *Premier Ministre Abdou Diouf* ainsi qu'« *aux ministres les plus intéressés* ».

chaque fois, pris une décision majeure les concernant, aussi bien dans la création du BDS où ils jouèrent un rôle de premier plan, leur intégration dans les listes de son parti lors des différentes joutes électorales, leur intégration dans les différents gouvernements depuis la Loi-cadre, jusqu'à la définition du concept de « Participation responsable ». La volonté de fusionner leurs actions s'était même traduite par l'intégration de la centrale unitaire (l'UNTS d'abord, la CNTS ensuite) dans les structures du Parti-État (UPS-PS), aux gouvernements respectifs et aux différentes représentations à l'Assemblée Nationale.

Cette vision de Senghor a été si clairvoyante qu'il a gagné tous ses combats politiques avec le mouvement syndical comme allié, aussi bien pendant la période coloniale que pendant la période postcoloniale, face à des adversaires le plus souvent redoutables comme Lamine Guèye et plus tard Mamadou Dia qui fut l'un de ses fidèles compagnons. Cependant, c'est ce même mouvement syndical qui a été la menace la plus sérieuse à son régime notamment en Mai 1968. Mieux, c'est dans ce même mouvement syndical qu'il a rencontré parmi ses adversaires les plus farouches notamment lors des crises majeures de son régime en 1962 et en 1968, et dans une moindre mesure dans les années 1970. En effet en 1962 des syndicalistes de renom tels que Ibrahima Sarr étaient dans le camp de son adversaire Mamadou Dia, et en 1968 la plupart des jeunes « enragés de Mai 1968 » étaient alliés aux partis de gauche. Senghor vit lui-même dans ce mouvement une « main de l'extérieur » cherchant à le déstabiliser ou à déstabiliser son pays. Mais il triompha toujours, quelle que fut l'adversité. Cependant, ironie de l'histoire, Senghor, par la répression sévère de toute contestation, structura lui-même l'opposition à son régime voire à sa personne, en favorisant malgré lui, la jonction des milieux du travail et des partis de gauche dans une lutte contre ce qu'ils appelèrent : « le pouvoir personnel de Senghor ». Entre Senghor et le mouvement syndical, c'est donc l'histoire d'un long compagnonage fondé sur la raison et le réalisme politique. Leurs apports furent réciproques sur bien des étapes de l'évolution

du Sénégal. Cependant, même si l'alliance vira à l'adversité le plus farouche, ce binôme fut inséparable pendant toute la carrière politique de Senghor qui légua à son parti l'héritage d'une collaboration historique avec le mouvement syndical.

BIBLIOGRAPHIE

- AGIER (M), COPANS (J) et MORICE (A), *Classes Ouvrières d'Afrique Noire*. Paris, Karthala. ORSTOM, 1987.287p.
- ATLAN (Catherine), *Les députés africains à l'Assemblée Nationale sous la quatrième république : les Indépendants d'Outre-mer*, Paris, EHESS, 1994.
- BATHILY (Abdoulaye), *Mai 68 à Dakar ou la révolte universitaire et la démocratie*, Afrique Contemporaine, 1992, 186p.
- BATHILY (Abdoulaye), DIOUF (Mamadou), MBODJ (Mohamed), « Le mouvement étudiant sénégalais, des origines à 1989 », In *Les jeunes en Afrique, la politique et la ville*, Paris, L'Harmattan, 1992 pp.282-310.
- BENGA (Ndiouga) (Adrien) *L'évolution politique de la ville de Dakar, de 1924 à 1960*, Mémoire de maîtrise, Dakar, 1989, 205P.
- BENOT (Yves), *Idéologie des Indépendances africaines*, Paris, Maspero, 1964, 427p.
- COOPER (Frederick), *Decolonisation and African society. The labour question in French and British Africa*, Cambridge University Press, 1996, 472 p.
- COQUERY-VIDROVITCH (Catherine) et Al, *Les jeunes en Afrique*, Harmattan, Paris, 1992, 526p.
- CROWDER (Michael), *Senegal, a study of French assimilation policy*, London, Oxford. University Press, 1962.
- DIA (Mamadou), *Mémoire d'un militant du Tiers-monde*, Paris, Publisud, 1985, 245p.
- DIOP (Momar Coumba) et DIOUF (Mamadou), *Le Sénégal sous Abdou Diouf. Etat et Société*, Paris, Karthala, 1990. 439 pages.
- DJIBO (Bakary), *Silence ! on décolonise : itinéraire politique et syndical d'un militant africain*. Paris, l'Harmattan, 1992. 297 pages.
- FALL (Babacar), *Evolution du syndicalisme du Code du Travail d'Outre-mer (1952) à la dissolution de l'UGTAN (1960)*, Mémoire de Maîtrise, Département d'histoire, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, UCAD, Décembre 2005, 117p.
- FALL (Mar), *L'Etat et la question syndicale au Sénégal*, Paris, l'Harmattan, 1989.
- GUEYE (Omar), *Evolution du mouvement syndical au Sénégal, de la veille de la Seconde Guerre mondiale au vote du Code du Travail*, Thèse de Doctorat de Troisième Cycle, Département d'Histoire, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, 1990, 405p.
- GUEYE (Lamine), *Itinéraire Africain*, Paris, Présence Africaine, 1966. 244p.
- LO (Magatte), *Sénégal : Syndicalisme et Participation responsable*, Paris, l'Harmattan, 1988. 160 pages.
- MARTENS (G.), "Révolution ou participation : Syndicats ou partis politiques au Sénégal", in *Le mois en Afrique* n° 205-206 Février– Mars 1983, 209-210 Juin - Juillet 1983, n°211- 212 Août –Septembre 1983.
- MEYNAUD (J), SALAH-BEY (A), *Le syndicalisme africain. Evolution et perspectives*. Paris, Payot, 1963. 260 p.
- NDAO (E.I) *Sénégal, histoire des conquêtes démocratiques*, NEAS, Dakar, 2003. 525p.
- NDIAYE (Mansour Bouna), *Panorama politique du Sénégal ou les mémoires d'un enfant du siècle*, Les Nouvelles Editions Africaines, 1986.

- SECK (Assane), *Sénégal, émergence d'une démocratie moderne, 1945-2005, un itinéraire politique*, Paris, Karthala, 2005, 346p.
- SEMBENE (O), *Les Bouts de Bois de Dieu*, Paris, Presses Pocket, 1976. 379 p.
- SENE (MOR), *La grève des chemins de fer du Dakar-Niger, 1947-1948*. Mémoire de Maîtrise Histoire, Université de Dakar, 1987.
- SENGHOR (Léopold Sédar) : *Nation et Voie Africaine du Socialisme*, Paris, Présence Africaine, 1961, 138 p.
- Sylla Assane, « De la grève à la réforme : luttes enseignantes et crise sociale au Sénégal », in *Politique Africaine*, n° 8, décembre 1982.
- THIAM (Doudou), *La portée de la citoyenneté Française dans les territoires d'Outre-Mer*. Thèse pour le Doctorat en Droit présenté et soutenu le 18 Juin 1951. Paris, Société d'Editions Africaines, 1953, 100 p.
- THIAM (Iba Der), *La grève des cheminots du Sénégal de Septembre 1938*, Mémoire de Maîtrise, Université de Dakar, 1972.
- THIAM (Iba Der), *L'évolution politique et syndicale du Sénégal colonial de 1840 à 1936*, Thèse de Doctorat d'Etat, Université Paris I, 1983, 4336 p.
- THIOUB (Ibrahima), « Le Mouvement étudiant de Dakar et la vie politique sénégalaise : la marche vers la crise de Mai-Juin 1968 », In *Les jeunes en Afrique, la politique et la ville*, Paris, L'Harmattan, 1992, pp.267-281.
- ZIEGLER (J), *Sociologie de la nouvelle Afrique*, Paris, Gallimard, 1964.
- ZUCARELLI (F), *La vie politique sénégalaise, 1900 -1988*, CHEAM, Paris, 1988.

**Senghor et la liberté de la presse :
entre idéal démocratique et raisons politiciennes.**

Par Ndiaga LOUM

Université du Québec en Outaouais (UQO)

Résumé

Ce texte est une analyse des rapports souvent conflictuels entretenus par le pouvoir politique sous le «règne» de Senghor et la presse privée. Il explore la perspective politique pour tenter d'expliquer le contraste apparent entre l'affirmation des principes démocratiques au cœur desquels se trouve la liberté d'expression et la pratique de censure adoptée par le régime de Senghor chaque fois que sa stabilité était peu ou prou dérangée par les révélations de la presse indépendante. Mais il faut dire que le contexte particulier dans lequel s'est exercé le pouvoir colonial au Sénégal a dans une certaine mesure favorisé l'émergence d'une presse libre par rapport aux autres pays africains. Il était alors difficile au moment des indépendances pour le nouveau régime «senghorien» de remettre totalement en cause un processus de démocratisation dont la presse était la face la plus visible. Il fallut alors s'adapter avec une certaine dextérité dans la gestion de cette situation encore fragile, ce que réussira le président poète avec le sens de la négociation qu'on lui connaissait. Le marketing d'État savamment orchestré par le président-poète laissa intacte l'image de la «vitrine démocratique» en Afrique même si de l'intérieur les poussées d'une certaine presse vers plus de liberté jugées «excessives» par le pouvoir en place, furent contenues avec une sévérité que d'aucuns jugèrent parfois comme un des traits marquants d'un régime autoritaire, même modéré en la circonstance.

Abstract

This text is an analysis of reports maintained by the often conflicting political power under the "reign" of Senghor and the private press. It explores the political perspective to try to explain the apparent contrast between the affirmation of democratic principles at the heart of which is freedom of expression and practice of censorship adopted by the Senghor regime whenever its stability was more or less disturbed by the revelations of the independent press. However, one must note that the particular context in which the colonial power was exercised in Senegal has to some extent encouraged the emergence of a free press in relation to other African countries. It was difficult at independence for the new "Senghorian" regime to recover fully in due process of democratization which the press was the most visible face. It was then necessary to adapt with a certain dexterity in managing this still fragile situation, which the poet-president would succeed with his known sense of negotiation. Marketing of state orchestrated by the poet-president left intact the image of the "showcase democracy" in Africa though the domestic outbreaks of a certain press towards greater freedom deemed "excessive" by the ruling place had to be contained with a severity that sometimes no one rated as one of the hallmarks of an authoritarian regime, even moderate under the circumstances.

S'il est vrai que la liberté de la presse, d'une manière générale, mit beaucoup de temps à s'installer en Afrique, il faut préciser que le contexte particulier dans lequel s'est exercé le pouvoir colonial au Sénégal y a dans une certaine mesure favorisé son émergence. Doué de la science des opportunités, le poète-président ne pouvait rester insensible à cette spécificité bien sénégalaise.

Les premiers journaux à voir le jour en Afrique francophone étaient destinés aux familles et aux administrations coloniales. Les promoteurs étant les autorités coloniales, le contenu était forcément politiquement chargé mais surtout orienté. Au Sénégal, la colonisation française qui remonte avant 1789 (date de la révolution française), n'engendra que tardivement la naissance des journaux. Deux grandes dates sont à retenir dans cette perspective :

1844 : publication d'un *Bulletin administratif du Sénégal*

1856 : installation d'une imprimerie au Sénégal par l'administration coloniale

Voilà qui explique comment le Sénégal fit office d'exception et jouit plus tôt que les autres pays francophones d'Afrique du pluralisme dans ce domaine. L'octroi de la citoyenneté française aux ressortissants de certaines communes du Sénégal (Dakar, Gorée, Rufisque, Saint-Louis) marqua une étape importante dans le développement tout de même timide de l'information dans ce pays. Ces quatre communes qui avaient la possibilité de participer au débat politique, notamment électoral, connurent ainsi un développement de publications diverses. Les moyens d'information devenaient un support pouvant aider à la propagande des candidats locaux qui se présentaient aux élections des députés au Parlement français.

Mais face à cette éclosion de la presse écrite, le gouvernement colonial ressentit très vite la nécessité de contrôler la presse. L'objectif avoué était d'éviter le risque de parutions de journaux locaux qui, faisant usage du nouvel

espace de liberté offert, pourraient avoir tendance à remettre en cause, voire contester et dénoncer la politique de l'autorité coloniale. C'est ainsi qu'Albert Sarraut, alors ministre des colonies, prit un décret datant du 4 août 1921, interdisant la diffusion de publications par des Africains ou par des Français remettant en cause le système colonial ou favorisant toute incitation des indigènes à la révolte contre l'autorité française. Le même texte stipulait : «la publication de tout journal ou périodique, rédigé en langue étrangère, ne pourra avoir lieu sans autorisation préalable du gouverneur général». On relève déjà ici l'influence du contexte politique dans le développement de l'information. L'importance du rôle de la presse fut alors prise en compte par les autorités politiques qui orienteront la politique de l'information vers la non-contestation de la nature de leur pouvoir et de leur autorité.

On passa par la suite d'une presse pour les Européens à une presse pour les missionnaires catholiques. La meilleure illustration pour le Sénégal fut une publication catholique bi-hebdomadaire parue à Dakar en 1947 : *Afrique Nouvelle* qui fut dirigée par le Père Jérôme de Benoist qui avait déjà reçu une formation journalistique auparavant. Ce journal édité au Sénégal fut diffusé dans toute l'Afrique occidentale française et présentait souvent les aspirations des Africains vers plus de libertés citoyennes.

Ce rappel est important pour montrer que c'est sur la base des parutions éditées par des colons et par la suite par des ressortissants français favorables à la cause des populations locales en termes de conquêtes démocratiques, que les Africains ressentiront aussi le besoin de produire par eux-mêmes des supports d'informations favorables à l'expression de leur liberté. Il était alors difficile au moment des indépendances pour le nouveau régime «senghorien» de remettre totalement en cause un processus de démocratisation dont la presse était la face la plus visible. Il fallut alors s'adapter avec une certaine dextérité dans la gestion de cette situation encore fragile, ce que

réussira le président poète avec le sens de la négociation qu'on lui connaissait.

Il nous semble alors logique de structurer cette réflexion en trois phases traduisant l'évolution historique de la liberté de la presse au Sénégal : dans un premier temps, nous insisterons sur la presse produite par les Africains à l'époque coloniale comme héritage fécond pour l'explosion de la presse au Sénégal ; dans un deuxième temps nous analyserons la gestion par le régime «senghorien» de cet héritage, pour finir sur les conditions dans lesquelles cette liberté de la presse accompagnera les premiers pas du multipartisme sénégalais, trait de fabrique de la «vitrine démocratique» sénégalaise conçue par et sous Senghor.

1. Une presse pour les Africains à l'époque coloniale : un héritage fécond pour l'explosion de la presse au Sénégal.

Il a fallu attendre longtemps pour qu'apparaisse une presse pour les Africains, écrite par les Africains eux-mêmes. Là également, le contexte politique y est pour quelque chose : l'ouverture des écoles françaises aux populations locales favorisa la démultiplication des personnes instruites. Celles-ci découvrirent et saisirent le pouvoir offert par l'écrit pour exprimer leurs opinions. C'est ainsi que se développa d'abord une presse politique, suivant dans son mode d'organisation le modèle européen. Les élections servirent alors de prétexte à l'émergence et au développement d'une presse politique, rédigée par des Africains.

Ainsi fut fondé en 1913 par Jean d'Oxoby, le journal intitulé : La Démocratie du Sénégal, avec un sous-titre assez évocateur : « journal républicain, organe du parti des jeunes sénégalais ». Sa vocation affichée était de soutenir la candidature du Sénégalais Blaise Diagne pour l'élection des députés au Parlement français. Par la suite, Blaise Diagne rompt avec l'option oppositionnelle de ce journal, en choisissant de collaborer avec les autorités coloniales. Il perdit par conséquent le soutien du journal OAF et dut créer en 1927 son propre

hebdomadaire intitulé : La France Coloniale. Cette dernière publication deviendra en 1934 Le Franco-Sénégalais indépendant. Face au journal de Blaise Diagne et contre l'administration coloniale, émergeront d'autres publications parmi lesquelles on peut signaler la naissance du premier journal satirique sénégalais : Le Périscope Africain. A côté de la presse missionnaire et de la presse politique, une nouvelle catégorie de presse favorisée par la naissance du syndicalisme va faire son apparition. On peut citer l'exemple du Bulletin Mensuel de la Fédération des Fonctionnaires en AOF ou encore La Voix des Travailleurs Sénégalais créée à l'automne 1938.

On peut relever ainsi qu'avant 1939, alors qu'on était encore en pleine période coloniale, le Sénégal qui avait la plus grande expérience en Afrique francophone en matière de pluralisme de la presse, connut dix sept périodiques officiels, cinquante deux journaux politiques ou d'informations générales, treize publications diverses, dont la durée d'existence fut cependant très variable.

Le développement remarquable du nombre de publications, plus visible ici qu'ailleurs, continuait ainsi. Et entre 1947 et 1960, on décompta plus de cent soixante dix journaux et périodiques. La presse s'alimentait en informations sur le terrain du débat politique, animé par des élections ou par des revendications sociales sporadiques, traduisant souvent des aspirations au changement. La presse écrite a pu donc constituer un outil par excellence de propagande politique.

Mais nous remarquerons tout de même, les parutions irrégulières de certains de ces journaux ou périodiques, ou le caractère éphémère de leur existence. L'explication la plus plausible qu'on pourrait tenter, réside certainement dans les difficultés économiques et financières, ou alors dans l'incompétence professionnelle de leurs rédacteurs qui avaient rarement reçu une formation journalistique. Il faut également souligner, que même si le développement de la presse allait crescendo, la radio demeurait encore le véritable média de

masse, adoptée et préférée naturellement par les populations locales. L'isolement de la presse écrite s'expliquant par le nombre élevé de personnes non instruites et par l'essence orale des civilisations africaines où la parole prime sur l'écrit.

Il faut relever au passage, que le caractère restrictif de la politique d'éducation et de formation correspondait à la volonté expresse du pouvoir colonial. Ainsi, pouvons-nous rappeler cette mise au point du Général Roume qui, en 1924, demandait que l'on considérât « l'instruction comme une chose précieuse, qu'on ne distribue qu'à bon escient » et qu'on en limitât « les effets à des bénéficiaires qualifiés », avant d'ajouter de façon fort explicite, qu'on choisît les élèves « tout d'abord parmi les fils de chefs et de notables »⁶⁵. Il faut cependant préciser que cette politique restrictive en matière d'éducation, était déjà facilitée par l'hostilité affichée des populations locales à l'égard de l'école française, conçue comme un instrument d'aliénation et d'acculturation.

Ce qui mérite toutefois d'être retenu ici, c'est qu'une fois que les journaux lancés pendant la période coloniale avaient fini de créer le contexte favorable à l'expression du pluralisme, il était dès lors difficile pour les autorités postcoloniales de remettre en cause le processus de libéralisation. Pourtant, les tentatives n'ont pas manqué du côté de l'État, toujours prompt à sévir lorsque la presse se faisait l'écho des troubles qui affectaient son fonctionnement. D'où, l'opportunité pour nous, d'insister sur l'usage de cet héritage colonial, marqué quelquefois par les tentatives étatiques d'étouffer la presse lorsqu'elle se révélait hostile.

2. De l'héritage colonial et de son usage sous le « règne de Senghor.

Au lendemain des indépendances, les nouveaux gouvernements africains choisirent le parti unique, censé correspondre à une tradition africaine de « consensus ». Le Sénégal n'y échappa pas. Le gouvernement manifesta très vite sa volonté de contrôler la presse, pour en faire le moyen d'expression exclusif des

positions officielles des gouvernants. L'information y fut considérée comme une des conditions premières de développement, mais le très grand nombre d'analphabètes fit opter d'abord pour la radio⁶⁶.

Mais, si cette dernière semblait effectivement être le moyen le plus adapté en Afrique, l'écrit fut très vite reconnu comme un outil indispensable. Ainsi, le rapport Sean MacBride (1980) affirmait que : « L'ignorance des techniques de lecture et d'écriture, limite sérieusement l'épanouissement des capacités globales d'un individu ». La place grandissante de l'enseignement au début des indépendances fit donc pencher les dirigeants vers la communication écrite. Cela constituait un dépassement considérable par rapport au caractère oral des civilisations africaines. La presse écrite paraissait désormais être un attribut essentiel de l'État moderne et un véritable média au service du développement. D'instrument de la colonisation, la presse devenait ainsi un instrument d'émancipation pour les populations. Les gouvernements ayant découvert l'importance de la presse écrite ne résistèrent donc pas à la tentation d'en faire un instrument efficace de l'information gouvernementale. Celle-ci devenait ainsi un instrument privilégié de propagande. Elle pouvait contribuer à la légitimation des autorités politiques en fonction. Ainsi naissait en 1970, le premier quotidien sénégalais *Le Soleil* qui venait de remplacer *Dakar Matin*. *Le Soleil* devenait l'organe officiel du gouvernement sénégalais, son directeur étant membre de droit du bureau politique de l'Union Progressiste Sénégalaise (UPS), le parti au pouvoir, qui avait par ailleurs son propre organe intitulé : *L'Unité Africaine*.

Il faut par ailleurs préciser que, depuis 1970, seul *Le Soleil* fut un quotidien dans la presse écrite, et il le resta jusqu'en 1993. A l'époque de

⁶⁵ Cité par *Jeune Afrique*, n° 742, p. 28.

⁶⁶ Même si le Sénégal et la Côte d'Ivoire ne négligèrent pas l'écrit, ce que firent les autres pays d'Afrique francophone qui optèrent d'abord pour la communication radiophonique.

sa création en 1970, il ne restait plus au Sénégal que quelques titres clandestins, aux publications intermittentes et aux noms révélateurs: *Xarébi (Le Combat)*, *Mom Sa Reew (Indépendance)* qui étaient tous des journaux clandestins jusqu'en 1976, année correspondant avec l'ouverture démocratique voulue par le Président Senghor. Seuls la publication catholique *Afrique Nouvelle*⁶⁷ et le journal *Africa* édité par un ressortissant français, constituaient la presse indépendante, traitant l'information politique de façon neutre, libre certes, mais «prudente » s'empresse de souligner le professeur Tudesq (1995, p.62).

Cependant, malgré le développement timide d'une presse privée, l'État sénégalais encore hostile au pluralisme médiatique, déploiera tous les moyens susceptibles d'étouffer cette nouvelle presse. Ceci lui rendit d'ailleurs l'existence bien difficile. Pour rendre compte de cette difficulté, il va falloir distinguer deux contextes théoriquement différenciés, même si la pratique inclut certaines nuances. Nous verrons donc la situation de la presse sous le régime du parti unique, avant d'étudier celle-ci sous le régime du multipartisme.

2.1 La presse sous le régime du parti unique.

Lorsque le type de régime dans lequel on évolue reste dominé par le monopole ou la «démocratie monopartisan» telle que se la représentaient pompeusement les dirigeants africains, une presse privée, lorsqu'elle existe, reste soumise à la menace de la censure du pouvoir en place. Aussi, la presse privée qui venait de voir le jour au Sénégal, et qui était tenue par des Sénégalais, ne pouvait se tenir à l'égard de l'État avec les mêmes attributs propres à une presse libre dans un État démocratique. Ici, la nature du régime détermine l'espace de liberté accordé à la presse, fut-elle privée.

Même si elle ne dépend pas d'un point de vue économique et financier de l'État, la presse privée se retrouva cantonnée dans des frontières qui n'obéissaient à aucune autre logique que

celle de la stabilité du régime en place. Stabilité que rien ne devait déranger. La moindre politique d'information ou ligne éditoriale susceptible de remettre en cause la crédibilité du pouvoir, faisait courir alors un risque de censure, de suspension de publier. Et si jamais le fait incriminé venait à être traité devant les tribunaux, la sanction s'accompagnait de lourdes peines pécuniaires qui condamnaient l'organe fautif à ne plus jamais paraître.

L'illustration parfaite de cet état de fait fut le traitement réservé par l'État sénégalais au premier journal indépendant dirigé par un Sénégalais, Abdourahmane Cissé. Ce dernier ne mit pas beaucoup de temps pour apprendre à payer les frais de son indépendance. Le journal en question, *Lettre Fermée*, se voulait objectif, critique, contrairement au quotidien d'État *Le Soleil*. L'espoir nourri par le fondateur de *Lettre Fermée* était de récupérer progressivement les parts de marché laissées par la presse officielle d'État. Car cette dernière, à force d'être la vitrine du parti au pouvoir, avait fini de lasser et de laisser indifférente une bonne partie du lectorat sénégalais, contraint à l'opposition clandestine.

Dans l'éditorial du premier numéro de son journal, Abdourahmane Cissé, marqué d'un optimisme en bandoulière, écrit : « S'il m'y autorise, j'étendrais mes remerciements au Chef de l'État pour la peine qu'il a cru devoir prendre d'écrire au *Soleil*, à la suite d'un encadré confraternel par lequel le quotidien national annonçait la venue au monde prochainement de *Lettre Fermée* ». Très en verve, comme enchanté par la nouvelle attitude aussi rarement libérale des pouvoirs publics, le fondateur et éditorialiste de *Lettre Fermée* ajoutait : « Que le

⁶⁷ Cf. Annie Lenoble-Bart, (1996), elle affirme que cet hebdomadaire catholique s'est singulièrement distingué au début dans son combat pour la formation d'une opinion favorable à une évolution du continent vers l'indépendance (d'où toute son importance symbolique en cette période cruciale de l'histoire des sociétés africaines) ; elle constate ensuite que *Afrique Nouvelle* a joué un rôle essentiel dans la promotion d'une Afrique adulte, consciente de ses problèmes mais les prenant «à bras le corps ».

poète (Président Senghor), tint compte de l'aspect bohème et un rien artiste des gens du quatrième Pouvoir, daigne pardonner au journaliste cette spontanéité rétive qui est comme le sel et l'épice de son commerce ». Mais, l'éditorialiste de *Lettre Fermée* dut revoir à la baisse ses illusions dès la parution du deuxième numéro de son organe. Un sommaire communiqué envoyé au *Soleil* est censuré, malgré son apparente banalité : « l'usine CAPA ferme, Abdou Cissé vous en donne les raisons dans *Lettre Fermée* ». Dans le sixième numéro de *Lettre Fermée*, Abdourahmane Cissé freinait son ardeur des débuts et exprimait ainsi son amertume : « On parle de libéralisation démocratique, et l'on nous citait, quel honneur, *Lettre Fermée* et son éditeur. Comme si une hirondelle faisait la bonne saison et un slogan la révolution. Comme si au demeurant on ne s'employait pas de mieux, à lester les ailes de l'hirondelle en question du plomb le plus épais ». Dès la parution du dixième numéro, l'éditeur de *Lettre Fermée* annonça la mise en place de ses propres points de vente, faisant savoir qu'il ne pouvait faire autrement : « Toute mention de parution, même payée au tarif maximum étant catégoriquement refusée par la presse locale et les agences étrangères de publicité ».

La parution du dixième numéro de *Lettre Fermée* sera enfin la goutte d'eau de trop qui fit déborder le vase. On y trouvait un éditorial et une lettre ouverte sur la situation de l'organisation des journalistes sénégalais, mais surtout la dénonciation « d'une attitude néocoloniale la plus pernicieuse » qui consistait selon l'éditorialiste de *Lettre Fermée* en la liquidation programmée de certains intellectuels, dont l'activité et la réflexion perturbaient la stabilité gouvernementale. Dans ce même numéro, Abdourahmane Cissé s'interrogeait sur l'existence d'un axe Pretoria-Abidjan-Dakar. L'organe *Lettre Fermée* et son directeur furent stoppés nettement dans leur volonté d'innover. Ce dixième numéro fit l'objet d'interdiction par l'autorité gouvernementale. L'arrêté ministériel d'interdiction reprochait au premier organe privé tenu par un sénégalais, son incursion trop poussée dans la critique de la

gestion des sociétés de l'État, ses révélations relatives aux situations de crise au sein du syndicat unique, dans l'Université, etc. En somme, c'est un journal sanctionné pour écarts anticonformistes, dans un système de parti unique où la critique rimait avec hérésie. A ce propos, l'analyse du journaliste sénégalais Moussa Paye sonne juste : « Le contrôle quasi total des médias par le gouvernement sénégalais aurait pu lui faire juger cette mesure inutile tant pouvait être dérisoire la concurrence même pugnace d'un bimensuel au tirage modeste, de surcroît, étouffé par un complot du silence qui le privait de publicité à la radio et au quotidien national »⁶⁸. On peut même conclure en une frustration de l'État sénégalais face aux succès de la nouvelle presse indépendante, dont le professionnalisme tranchait avec les pratiques ringardes d'un journalisme officiel aux rabais. C'est ce qu'affirme Moussa Paye lorsqu'il écrit : « Il faut convenir qu'entre le journal indépendant et la presse officielle, c'est plutôt le poids de la crédibilité de l'un qui desservait l'autre »⁶⁹.

Le plus troublant dans l'interdiction qui frappa *Lettre Fermée*, c'est qu'elle révélait en même temps la duplicité du discours libéral en matière de politique d'information, tenu par les autorités post-indépendantes. Ainsi, répondant à une question portant sur la quasi - inexistence des journaux privés au Sénégal, le ministre de l'information de l'époque, au cours d'une émission de la chaîne de radio nationale intitulée « en direct » diffusée le 26 août 1971, faisait la déclaration suivante : « Une publication ne se nourrit pas de bonnes paroles, il faut de l'argent. Or, il n'y en a pas tellement ici, et l'État ne peut pas suppléer tout le monde. Éponger la dette des paysans passe encore, car ceux-ci sont les plus nombreux et ils n'ont rien. Mais de là à financer des journaux privés, il y a un fossé ». Pour expliquer l'absence d'initiatives en matière de presse, le ministre évoqua la nécessité pour les promoteurs de disposer de fonds propres. Par conséquent, il ne fallait pas

⁶⁸ Moussa Paye in M.-C. Diop, *Sénégal, trajectoire d'un État*, Karthala, 1992, p. 347.

⁶⁹ Ibidem, p. 347.

compter sur l'État sénégalais qui avait d'autres priorités à satisfaire que de favoriser l'émergence d'une presse indépendante.

Mais on doit à l'objectivité de préciser qu'Abdourahmane Cissé n'avait demandé de l'argent à personne, ni à l'État, ni même à ses lecteurs. Il mettait en avant dans sa démarche, l'intégrité morale et l'honnêteté. Son désintéressement était manifeste. On peut se faire une idée là-dessus en lisant le n° 00 de son journal, spécimen gratuit du 28 février 1972, dans lequel il écrivait ceci: « Par rigueur morale et éthique professionnelle, aucun abonnement ne sera agréé avant que ce journal - missive ne soit assuré de survivre à la poussée de ses dents de lait ». Seize mois de suspension avaient cependant irrémédiablement condamné à mort le journal *Lettre Fermée*. Celui-ci ne renaîtra plus jamais de ses cendres, malgré l'annulation de la mesure d'interdiction ministérielle par la justice sénégalaise. Toutefois, l'arrêt de la Cour Suprême de 1974 qui annulait l'arrêté ministériel d'interdiction, laissait espérer une volonté de libéralisation progressive de la presse. Volonté pouvant provenir sinon de l'État lui-même qui en avait peut être senti la nécessité historique, du moins du côté des autorités judiciaires qui se révéleraient être une première poche de résistance face à la conception étatique unilatérale de la liberté des opinions et des idées. Mais ceux qui voyaient à travers cette décision une marque d'ouverture de l'État sénégalais sous Senghor, susceptible de donner désormais à la presse les attributs du « quatrième pouvoir » comme dans les démocraties dites avancées, durent déchanter. On eût même l'impression d'un coup d'arrêt lorsque le Président Senghor affirma lors de la rentrée des Cours et Tribunaux sénégalais de l'année 1974 qu' « il n'existe pas dans notre vie politique un quatrième pouvoir, qui serait le pouvoir journalistique et qui ferait régner sa loi, pour ne pas dire sa terreur, par le chantage, la délation et la calomnie ».

Il apparaît ici, ce que le Professeur Tudesq nomme fort justement «la conception sénégalaise de la liberté de la presse » (1995, p.62). Ce fut une conception restrictive, hermétique à toute critique de l'action

gouvernementale ou celle du parti unique au pouvoir. L'on était alors en face d'un pouvoir qui tolérait officiellement le pluralisme de la presse, mais qui en redoutait ses répercussions négatives. Cela suffisait à justifier son contrôle permanent et la sanction éventuelle qui l'accompagnait.

Nous venons de toucher à l'une des caractéristiques principales du pouvoir «monopartisan». Il fonctionne sur les apparences en manipulant avec dextérité l'arme de la séduction. L'on fait alors « comme si ! »⁷⁰. Le tout étant de dire *in fine*, que l'on a donné la liberté, mais que ce sont les bénéficiaires désignés, les journalistes, qui en ont fait un mauvais usage ou un usage pervers. Par conséquent, l'intervention de l'État pour stopper les dérives, devint opportune. Cette justification travaillée de «mains de maître » par le discours politique officiel, s'adressait aussi bien aux populations locales qu'aux partenaires étrangers, ces derniers se chargeant de la promotion internationale du régime qu'ils avalisaient. L'objectif étant que l'on ne fût pas amené à remettre en cause la crédibilité du régime «senghorien» qu'on voulait exceptionnellement exemplaire dans cette partie de l'Afrique où les coups d'État militaires étaient la règle.

L'on voit ainsi comment l'explication par l'approche politique reste incontournable dans le cadre de cette analyse. Car c'est le type de régime en face, la forme de gouvernance appliquée, qui expliquent en grande partie l'état d'évolution de la presse. Le «médiacentrisme»⁷¹ n'aurait pas suffi à rendre compte des rapports presse et pouvoir politique. Pour comprendre

⁷⁰ L'expression « comme si », souvent reprise par le Professeur Slobodan Milacic, Cours de sciences politiques (Analyse du discours) en deuxième année de droit, Université Montesquieu, Bordeaux IV, montre toute l'importance des symboles apparents dans les régimes autoritaires qui, pour masquer la réalité, habillent leurs institutions des oripeaux de la démocratie en jouant sur le décalage subtil entre les paroles et les actes posés.

⁷¹ Le «médiacentrisme» renvoie aux études médiatiques qui ne tiennent pas compte du contexte social, politique, historique, économique et qui s'inspirent de la chaîne des causalités internes construites autour de la question-programme de Lasswell : « Qui parle? A qui ? Pour dire quoi? Comment ? Avec quels effets ? »

pourquoi le contexte historique d'évolution des médias privés restait partagé entre régression et avancée positive sous le «règne» de Senghor, le phénomène politique est l'élément indispensable qu'il nous faut toujours explorer pour fournir une explication rigoureusement scientifique. Le phénomène politique, comme élément décisif de l'explication est aussi valable dans le contexte que nous allons devoir explorer à présent, celui du multipartisme.

2.2 La presse sous le régime du multipartisme.

La conception étatique de la liberté de la presse, hostile à toute indépendance des journaux, ouvrit une brèche donnant naissance à un journal indépendant : *Le Politicien*. Mensuel satirique, il permit un débat plus démocratique au Sénégal, hormis bien sûr, l'existence d'organes de partis d'opposition qui paraissaient plus comme des journaux de propagande de l'idéologie des formations en question que d'informations générales.

Il faut également recourir à l'explication politique pour comprendre cette timide ouverture de l'espace médiatique aux privés. Car tous ces journaux ont vu le jour après 1974. Cette dernière date marque la fin du régime de parti unique et la naissance du multipartisme limité, selon la conception «senghorienne», à trois partis puis quatre, en fonction de critères idéologiques. Chaque parti ayant l'obligation de se ranger derrière un courant de pensée idéologique. Dans ce nouveau contexte d'ouverture, *Le Politicien*, journal satirique qui a sorti son premier numéro en 1977 sous la devise « la démocratie commence par la liberté de la presse » crève le plafond des ventes à cette époque. De 7000 exemplaires à son premier numéro, ce journal devint très vite le révélateur des «bassesses» des dirigeants politiques. Le public lecteur se délectait : fait impensable jusque là au Sénégal, l'honneur des hommes du régime était constamment bafoué par le biais de la satire. *Le Politicien* apparaissait dès lors dangereux pour le pouvoir en place qui tenait au respect de ses membres.

Le couperet devait tomber sur le journal satirique. Il intervint lorsque *Le Politicien* n°8 jugea normal de publier des documents, propriétés de la justice, dérobés dans les archives d'un tribunal, pour «rabattre le caquet» d'un homme d'affaires sénégalais qui avait attaqué le journal dans les colonnes du *Soleil*. Le directeur du premier journal satirique, Mame Less Dia fut alors arrêté le 23 septembre 1977. Le neuvième numéro du *Politicien* qui annonçait en titre son arrestation, fut tiré à 70 000 exemplaires. Au moment de lui accorder la liberté provisoire, le parquet fut saisi d'une plainte du Chef de l'État, Senghor, à propos d'un article contenu dans ce même numéro, et qui faisait état de ses biens en Normandie. Le directeur du *Politicien* resta alors en prison. Sous la pression de redoutables intimidations, il finit par écrire une lettre d'excuse au Président de la République. Le Président Senghor retira sa plainte le 2 novembre 1977.

Afin que nul n'ignorât la capitulation du Directeur du *Politicien*, le quotidien d'État *Le Soleil* publia le même jour, la lettre d'excuse. Dans cette lettre, Mame Less Dia reconnaissait son erreur pour avoir, dit-il, diffusé une «information fausse» sur le Chef de l'État : « Cette erreur nous a d'autant bouleversé qu'elle a entraîné un préjudice, une atteinte grave à l'honneur d'un homme que nous considérons à la fois comme un père et un protecteur ». Il y a là, non seulement les signes d'une capitulation, mais l'effet d'annonce d'un éventuel «retournement de veste». Ce ne fut donc pas une surprise, lorsque le directeur du *Politicien* suspendit la publication de son journal, pour aller grossir les rangs du quotidien d'État *Le Soleil*, afin de soutenir ce dernier, dans la défense du régime en place, contre les attaques répétées de l'organe du principal parti d'opposition. Le parti en question, le PDS (Parti Démocratique Sénégalais actuellement au pouvoir depuis l'alternance politique de l'année 2000 marquant la défaite du président Abdou Diouf et son remplacement par le président Abdoulaye Wade) eut successivement comme organes d'information : *Le Démocrate*, *Takusaan* (Crépuscule), *Sopi* (Changement).

L'usage par les autorités politiques post-indépendantes de l'héritage laissé par l'administration coloniale en matière de liberté de presse, fut ainsi marqué par un contrôle de fait qui venait contrebalancer les déclarations de principe vers plus de liberté. Voilà fixé le contexte dans lequel vécut la presse au Sénégal sous Senghor, bénéficiant certes d'un espace de liberté, mais contrainte dans son action par la menace de la censure de l'État. Au bout d'un an de pluralisme, le pouvoir de la presse restait limité. Et le bilan qu'en tirait le journal britannique *New Africa Development* de décembre 1977, n'était guère reluisant : « Tout dernièrement, il nous est venu du Sénégal, des nouvelles inquiétantes qui ne sont pas de bonne augure pour l'expérience que le pays est en train de tenter dans le sens de la liberté de la presse ». Comme pour confirmer la tendance à la restriction de la liberté, le Président Senghor déclara au quotidien français *Le Monde*, qu'il n'y aura pas au Sénégal de quatrième pouvoir journalistique⁷², réitérant ainsi des propos déjà tenus en 1974. Cette mise au point traduisait bien la volonté affichée de l'État, de repousser les illusions quant à un épanouissement total de la presse après la fin du parti unique et l'instauration du multipartisme limité à quatre courants idéologiques, sous le régime «senghorien».

Conclusion

Tout compte fait, le Sénégal sous Senghor évolua ainsi sur la base de cette très relative liberté de la presse jusqu'en 1981, année correspondant avec l'arrivée du Président Abdou Diouf à la tête de l'État, en remplacement de Léopold Sédar Senghor. C'est sous la présidence du nouveau Chef de l'État, coïncidant avec de très fortes aspirations démocratiques, qu'on assista à un pluralisme effectif de la presse. Ce pluralisme de la presse apparaissait comme un deuxième jalon après l'autorisation du multipartisme intégral. Le Sénégal venait ainsi de montrer la voie suivre en Afrique francophone, dans la remise en cause des monopoles et la levée des restrictions aux libertés d'expression. Les explications sont nombreuses, toutes cherchant à justifier ce

nouvel état des faits au Sénégal. On retient celle du professeur André Jean Tudesq, remarquable de justesse et de simplicité, elle s'offre comme un succédané des grandes théories de la «transitologie» en Afrique : « Le changement très pacifique et exemplaire de dirigeant au Sénégal, dit-il, avait mis à la tête de l'État un président moins charismatique que Senghor, comprenant qu'une évolution plus démocratique était nécessaire » (Tudesq, 1995, p.100).

Les événements qui vont marquer les années 80 lui donneront raison. Car nous verrons que si la nature du pouvoir politique avait changé, c'est que les Sénégalais eux-mêmes avaient changé. Il revenait alors à la presse de se mettre désormais au diapason de la nouvelle donne psychosociale. Toute la presse ne comprit pas de la même manière cette nouvelle perception de l'information qui s'imposait face aux exigences du public lecteur qui avait cessé d'être le même. Les organes de la presse s'y sont alors pris avec des fortunes diverses. Et le mérite des organes appartenant aux groupes multimédias (*Sud Quotidien*, *Walfadjri* etc.), c'est d'avoir su s'adapter aux mutations sociales et politiques, de les accompagner, d'en tenter une explication qui s'approche de l'objectivité parce que débarrassée des calculs de positionnement politique.

Tout compte fait, l'on voit que les tentatives d'étouffement de la presse se révèlent toujours vaines. Il est plus facile pour les autorités, de mettre fin aux institutions qu'elles ont elles mêmes mises en place. Il en est autrement de la liberté de la presse, qui, au gré de la politique drainée par l'histoire coloniale, s'est progressivement mise en place de façon plus ou moins stable. Senghor a consolidé les acquis démocratiques en la matière, alternant le marketing d'État pour lustrer l'image externe de son régime et un autoritarisme plus ou moins modéré qui suscitait toujours la crainte et la suspicion du côté des médias privés facilement «coupables» de servir de relais aux discours des opposants politiques.

⁷² Cf. *Le Monde* du 4 novembre 1977.

Bibliographie

- BALLE, (F), 1994, *Médias et société*, Montchrestien, EJA, Paris
- BARTON, (F), 1979, *The press of Africa. Persecution and Perseverance*, The MacMillan Press Ltd, London and Basingstoke.
- BAYART, (J.-F), MBEMBÉ, (A), TOULABOR (C), 1992, *Le politique par le bas en Afrique noire : contributions à une problématique de la démocratie*, Paris, Karthala.
- BAYART, (J.-F), *L'État en Afrique : La politique du ventre*, Paris, Fayart, 1989.
- BOURGES, (H), *Décoloniser l'information*, Paris, Éditions Cana, 1978.
- CONAC, (G), (sous la direction de), 1993, *L'Afrique en transition vers le pluralisme politique*, Economica, Paris.
- COULON (C), 1992, « La démocratie sénégalaise, bilan d'une expérience », in *Politique Africaine*, n° 45, p. 4.
- COULON, (C) et MARTIN, (D), 1991, *Les Afriques politiques*, Ed. La Découverte, Paris
- DIOP, (M.-C), 1992, *Sénégal, trajectoire d'un État*, Karthala, Paris.
- INSTITUT PANOS (Paris) et Union des journalistes d'Afrique de l'Ouest (UJAO), 1991, *État de la presse en Afrique Francophone*, Paris : PANOS.
- LA BROSSE (de), (R), 1999, « L'uniformisation médiatique des sociétés d'Afrique subsaharienne », in Serge Proulx et André Vitalis (sous la direction de), *Médias, réseaux et mondialisation*, Apogée-PUF.
- LENOBLE-BART, (A), 1996, *Afrique Nouvelle, un hebdomadaire catholique dans l'histoire 1947-1987*, Ed de La Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaines, Talence.
- LOUM, N, 2008, «Islam Noir, Pouvoir politique et Médias au Sénégal : une laïcité à redéfinir? », in *Laïcité : Enjeux et Pratiques*, (sous la direction de Singaravelou), Presses Universitaires de Bordeaux, 2008, pp. 127-146.
- LOUM, N, 2006, « Les médias dans un contexte de pauvreté : entre contraintes et solutions », revue *Les Cahiers du journalisme*, numéro 15, ESJ - Lille (France) et Université de Laval (Québec), pp.262-281.
- LOUM, N, 2005, « La remise en cause de l'autonomie du champ médiatique par le champ maraboutique au Sénégal », revue *Questions de Communication*, numéro 7, Metz (France), pp.359-376.
- LOUM, N, 2004, « Estudio del caso senegalés. La opinion publica y los medios de comunicacion », revue *Telos*, numéro 60, Segunda Época, Madrid (Espagne), 2004, pp.35-45.
- LOUM, N, 2004, « La construction et la représentation de l'opinion publique dans le contexte africain : l'exemple des médias sénégalais », revue *Les Cahiers du journalisme*, n. 13, ESJ-Lille et Université de Laval (France, Québec), pp.306-329.
- LOUM, N, 2003, *Les Médias et l'État au Sénégal : L'impossible autonomie*, éditions L'Harmattan, Paris, 268p.
- LOUM, N, 2001, *Pluralisme de l'information groupes multimédias privés : essai d'approche sociopolitique*, Thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication.
- MACBRIDE, (S), 1980, *Voix multiples : un seul monde, communication et société, aujourd'hui et demain*, Paris, Documentation Française, NEA, UNESCO.

- MÉDARD, (J-F) (Études réunies et présentées), *États d'Afrique Noire, formation, mécanisme et crises*, Paris, Karthala, 1991.
- MÉDARD, (J-F), « The underdeveloped state in tropical Africa : political clientelism or neo-patrimonialism ? », in C. CLAPHAN (ed), *Private Patronage and Public Power : Political Clientelism in the Modern State*, London, Frances Pinter Ltd, 1982.
- PAYE, (M), 1992, « La presse et le pouvoir », in DIOP (M-C), *Sénégal, Trajectoire d'un État*, Karthala, Paris.
- TUDESQ, (A.-J), 1998, *L'espoir et l'illusion. Actions positives et effets pervers des médias en Afrique subsaharienne*, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, Talence.
- TUDESQ, (A.-J), 1995, *Feuilles d'Afrique, Étude de la presse subsaharienne*, Talence, Ed de la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine.
- TUDESQ, (A.-J), 1992, *L'Afrique noire et ses télévisions*, Entrhapos/INA, Paris.
- TUDESQ, (A.-J), 1983, *La radio en Afrique Noire, Pédone*, Paris/Bordeaux,
- THIAM, (C-T), SY (D), LA BROSSE (de) (R), 1997, *Législations et pluralisme radiophonique en Afrique de l'Ouest*, L'Harmattan-CREDILA-Institut Panos, Paris.

**Le message multidimensionnel de Senghor :
une stratégie de communication universaliste.**

Par Moustapha SAMB

Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD)

Dakar, Sénégal

Résumé

Ce texte est une réflexion sur Senghor, sa dimension universelle et ses multiples facettes. Résumé sous le prisme d'une stratégie communicationnelle à vocation universaliste, il décrypte le message multidimensionnel de Senghor. Hormis le fait qu'il fut un homme politique qui a construit l'État post colonial du Sénégal, Senghor est un grand intellectuel qui a participé à la lutte et aux mouvements d'émancipation coloniale de l'Afrique sous domination française, notamment pour son pays le Sénégal. Ce grand poète s'est révélé être un homme ouvert qui, dans ses écrits, a toujours prôné le métissage, le dialogue des cultures et la civilisation de l'universel. Pour Senghor, la symbiose des cultures est un facteur de richesse. Son talent en tant qu'écrivain, communicateur, chantre de la négritude et figure éminent du monde francophone, fait de Senghor une figure emblématique de la littérature africaine d'expression française.

Abstract

This text is a reflection on Senghor, his universality and his many facets. Summarized under the prism of a communication strategy to universalist, it decrypts Senghor's multidimensional message. Apart from the fact that he was a politician who built the post-colonial state of Senegal, Senghor is a great intellectual who participated in the struggle and movement for emancipation of colonial Africa under French rule, especially for his country, Senegal. This great poet has proved to be an open man who in his writings has always advocated miscegenation, the dialogue of cultures and civilization of the universal. For Senghor, the symbiosis of cultures is an enriching element. His talent as a writer, broadcaster, poet of negritude and prominent figure in the francophone world, makes Senghor a symbol of African literature in French.

Homme politique et de culture, Léopold Sédar Senghor est aussi un homme de paix et de dialogue. Sa stratégie de communication universaliste repose sur l'Homme qu'il considère comme étant au début et à la fin de tout développement. Cet homme dont parle Senghor est de toutes les couleurs, il a plusieurs manières d'être social et, surtout, est caractérisé par le plurilinguisme. Déjà, à l'occasion de son discours à l'UNESCO le 20 avril 1961, Senghor donnait une idée exacte de cette vision en affirmant, prophétiquement : « La civilisation du futur, pour être l'expression de l'homme nouveau est l'incarnation de l'homme moderne le plus achevé ». Sa stratégie de communication universaliste repose sur l'Homme qu'il considère comme étant au début et à la fin de tout développement. Cet homme dont parle Senghor est intégral et devra être l'expression de la civilisation de l'universel. Elle sera, cette civilisation, non pas l'accumulation de faits hétéroclites, mais la symbiose de toutes les valeurs, de toutes les civilisations particulières, qui, seules pourront créer l'ordre nouveau à la mesure de l'homme universel ». ⁷³ Nous allons tenter dans cette réflexion de parler dans une première approche de la vision prophétique de Senghor qui incarne plus que jamais la voix des peuples. Dans une seconde phase nous allons relater le personnage de Senghor en tant qu'homme de culture de dimension exceptionnelle. Enfin, pour montrer que Senghor est un précurseur, nous aborderons dans la dernière partie, l'apport fécondant de Senghor à la littérature africaine d'expression française.

I. Senghor ou la voix des peuples.

La voix de ce poète est devenue celle des peuples du fait qu'elle reflète toutes les cultures, qu'elle prône la civilisation de l'universel à travers son fameux concept de métissage. Cette voix est celle d'un grand poète qui a su fonder un langage exactement conforme à sa situation d'africain francophone imprégné de plusieurs cultures, c'est-à-dire un langage capable d'être original et originel tout en unifiant les divers courants qui l'alimentent. C'est en cela que Senghor est un communicateur de talent, un précurseur, un homme qui a su conceptualiser

les fondements de l'homme de demain par le biais duquel tous les hommes se reconnaissent. Cette voix est la voie que les hommes doivent emprunter : la voix d'un homme hanté par la vision d'une société où les Blancs et les Noirs apprendraient ensemble dans « l'alizé de l'allégresse » à chanter les forces des forces : la justice accordée.

La volonté de Senghor n'est pas de créer par la négritude un ghetto culturel hostile, un bantoustan, un repoussoir et contre-pouvoir pour le développement du monde. Bien au contraire, c'est une étape préalable à l'ouverture au monde, au dialogue : c'est donc une des conditions de la réalisation de la civilisation de l'universel, de la société de demain ⁷⁴ qui sera fondée sur l'échange.

Cet aspect de la pensée «senghorienne» est confirmé par les études historiques et anthropologiques qui établissent que tous les grands foyers de civilisations sont d'origine méditerranéenne, un creuset de croisement des peuples. En effet, le couple bicolore ambitionne de préfigurer l'humanité réconciliée, apaisée dans la solution de ses conflits raciaux. La tonalité de son discours poétique et prosaïque fait de Senghor un artiste du verbe, un acteur de la paix, un homme dont la parole cherche à réconcilier l'homme avec lui-même. En combinant dans sa communication la raison et le rythme, la logique et l'intuition, l'enracinement et l'ouverture pour créer le meilleur des cultures, Senghor s'adresse à l'être humain et non au noir, au blanc ou au jaune.

Cette attitude du poète sénégalais est une aptitude, celle d'être capable d'accepter ce que l'autre a de meilleur en lui-même et de donner à l'autre la quintessence de soi ⁷⁵. Cette option «senghorienne» est une philosophie qui repose sur une éthique humaniste, un humanisme

⁷³ Discours de Senghor le 20 Avril 1961 à l'Unesco.

⁷⁴ Senghor (Henry Arfang), *La pensée de Léopold Sédar Senghor face à l'Afrique et au Monde*, Paris, l'harmattan, V31, 2001, p. 151.

⁷⁵ Cette idée est aussi une reprise du *Rendez-vous du donner et du recevoir* d'Aimé Césaire.

abolit la haine, l'ostracisme, ou même la compétition. Cette vision est certainement une symbiose, une complémentarité voire un métissage. Cela ne surprend pas car Senghor a étudié le latin, le grec, il parle français et quelques langues africaines. La voix de cet africain est forcément celle des peuples. Ses positions ne sont jamais dogmatiques mais nuancées⁷⁶. Car il a su comprendre que la vérité n'est pas dans la thèse des noirs, ni dans l'antithèse des blancs mais dans la synthèse qui les réconcilie.

Cette posture a permis à Senghor de gouverner en tant que chrétien le Sénégal composé en grande partie de musulmans (95%) pendant vingt ans, sans conflits religieux, au contraire ce pays de l'Afrique occidentale est un modèle dans le dialogue islamo - chrétien. Sa posture communicationnelle a favorisé la cohabitation et la tolérance religieuse. Quand on voit ce qui se passe au niveau de la sous région, au Nigéria, en Côte d'Ivoire, au Niger, cette sorte de bipolarisation religieuse entre le Nord et le Sud et dans plusieurs pays africains illustre davantage le mérite de Senghor et l'image posthume que le monde entier lui doit.

Sur l'œuvre littéraire de Senghor s'est aussi édifiée une œuvre politique : une politique de communication qui prône le dialogue des civilisations dans le respect des spécificités locales et des particularités.

Par son œuvre, notamment ses essais, le poète sénégalais agit en faveur de l'essor d'une politique culturelle mondiale : l'édification d'une civilisation de l'universel. Cette pensée unificatrice de Senghor prend sa source aussi dans son royaume d'enfance. Il a une dimension cosmique de l'homme. Car l'homme, pour lui, vit dans un monde où les forces sont complémentaires puisqu'il dit :

L'univers entier nous apparaît comme infiniment petit et en même temps infiniment grand. Un réseau de forces émane de Dieu et retournant vers Dieu, considéré comme la force des forces⁷⁷.

Autrement dit, l'essence de l'univers se définit par le concept fondamental de la force vitale qui génère l'entière structure de la philosophie africaine. Dans la même veine, le poète ajoute :

La force vitale, c'est-à-dire un principe commun à tous les êtres, identique mais avec des différences de degrés entre l'inorganique et le vivant.... pour l'ontologie africaine, chaque être, chaque chose, même une simple particule de sable, irradie une force, une sorte de force corpusculaire.⁷⁸

Cette conception de la nature rejoint la vision de Jean Paul Sartre pour qui au moment où l'occidental cherche à se rendre maître et possesseur de la nature, l'Africain lui a préféré entretenir avec elle des rapports d'ordre affectif et magique marqués par la sympathie et le sentiment de participation à l'ordre cosmique.

Senghor expose par là le sens de la vie africaine qui repose sur l'animisme, c'est-à-dire qu'en Afrique, dans la nature, tout est à respecter, car en son sein tout a une âme, une signification. Cette conception explique l'idéal du poète : faire du monde un lieu riche de la diversité des races qui l'habitent, un lieu où les hommes acceptent leurs différences et trouvent dans leur unité leur force.

Au demeurant, la stratégie communicationnelle de Senghor repose sur un système de vase communicant, « le donner et le recevoir », l'autre doit m'accepter tel que je suis et je dois l'accepter tel qu'il est. Senghor semble dire avec Baudelaire « quand tout me ravit, j'ignore si quelque chose me séduit ».

⁷⁶ Son œuvre poétique fourmille de mots d'origine africaine comme *le wolof, le Sérère, le poular*.

⁷⁷ Senghor (L. S.) Liberté III, *Négritude et civilisation de l'Universel*, Paris, seuil, 1977, p.33.

⁷⁸ Senghor (Léopold) *Négritude et Civilisation de l'Universel*, op cit p 73.

II. Senghor, l'Homme de culture.

C'est la culture, plus que tout autre, qui a permis à Léopold Sédar Senghor d'avoir une dimension universelle. Ce grand humaniste est aussi le chantre du mouvement de la négritude et le père fondateur de la nation sénégalaise. Quatre vingt quinze ans d'une vie jalonnée de grandes péripéties dignes des grands hommes, Senghor peut être considéré comme l'une des figures emblématiques de son temps. Il y a plusieurs Senghor dans l'homme, ce génie fertile s'est révélé comme l'une des têtes pensantes de son siècle et surtout l'un des interlocuteurs les plus écoutés et les plus respectés du continent africain vers l'extérieur. Académicien, Organisateur du premier festival mondial des arts nègres, Artisan de l'indépendance de son pays, Senghor ne pouvait pas ne pas rentrer dans l'histoire. Cette lutte pour le rehaussement de l'image de son pays, il l'a commencée bien avant l'accession à l'indépendance. Son devoir, en son temps et par rapport à son époque, il s'en est acquitté dignement mais surtout dans la douceur et l'élégance.

Il fallait interroger la conjoncture historique de l'époque pour voir comment Senghor pût présenter au reste du monde la richesse et les spécificités culturelles du continent et les éléments qui régissent la cosmogonie négro-africaine. La négritude n'est rien d'autre que l'aboutissement d'un long processus de réhabilitation et de revalorisation de la race et de la dignité de l'homme noir bafouées par plusieurs siècles d'esclavage et de colonisation. En effet, dès le début de ce siècle, des ethnologues occidentaux se sont intéressés à l'Afrique et ont tenté de démontrer que les africains, loin d'être des primitifs possédaient en réalité une riche civilisation. Les écrits de Léo Frobenius, de Georges Hardy, de Robert De la vignette et surtout de Théodore Monod (préface à l'ouvrage de H. Baumann et D. Westermann, *Peuples et civilisations d'Afrique noire*, Paris 1947), ont contribué à infirmer les préjugés tenaces sur l'infériorité congénitale des noirs. S'appuyant sur une étude fouillée des traditions, des cultures, de l'histoire, ils arrivent à la conclusion que les noirs sont civilisés

jusqu'à la moelle des os et ont contribué ainsi à détruire la notion de sauvage, si commode pour la bonne conscience des colonisateurs.

A ces travaux de savants, force est d'ajouter le roman de René Maran (Batouala), qui créa un immense scandale par la dénonciation des exactions de l'administration française et l'affirmation de la dignité des noirs. Par sa vérité et sa sévérité, cette œuvre eut une grande influence sur les intellectuels noirs. Une autre influence est aussi à signaler, celle des intellectuels negro - américains avec le mouvement de la négro-renaissance lancée par le docteur W.E.B Dubois, (*Ames noires*, 1903). Victimes de préjugés et d'injustices, ils se proposaient de réhabiliter les valeurs culturelles des noirs et de se libérer du joug des blancs. La voie était ainsi toute tracée pour les intellectuels africains soucieux de faire prévaloir leur identité culturelle.

C'est alors qu'un groupe de trois étudiants, le Guyanais Léon Gontran Damas, le Martiniquais Aimé Césaire et le Sénégalais Léopold Sédar Senghor lancèrent leur journal « l'Étudiant noir », en 1934. Cette revue qui regroupait tous les noirs sans distinction d'origine, contrairement à « Légitime défense », exclusivement consacrée aux problèmes antillais, marque incontestablement l'avènement de la négritude. Senghor, visionnaire, poussa cette réflexion de l'enracinement et de l'ouverture, pour déboucher sur la civilisation de l'universel.

En somme, l'œuvre culturelle de Senghor plus que la politique a été pour beaucoup dans la considération et le respect dont jouissent le Sénégal, son peuple, sur l'échiquier international.

Enfin, il nous reste à aborder dans ce dernier virage, Senghor et la littérature africaine d'expression française.

III. Senghor et la littérature africaine d'expression française.

Les grands caractères de la poésie africaine ont été affirmés dès la parution de *l'Anthologie* de Léopold Sédar Senghor en 1948. C'est une poésie révoltée et douloureuse s'il en est, et fortement engagée dans le processus de la communication politique de l'époque et de la lutte contre le colonialisme et le racisme.

Le poète - président aura marqué son époque tant par sa pensée politique que par son art poétique. A une époque où l'Afrique subissait encore le parti unique et la dictature, il avait osé innover avec le multipartisme et la démocratie.

Cette maturité politique que lui doit le continent noir ne saurait occulter la révolution qu'il a su opérer dans l'écriture poétique africaine. Et de fait, la première période de la littérature fut caractérisée en Afrique par un académisme rigide qui imposait aux écrivains une langue française exempte de tout écart grammatical. Les textes des premiers écrivains africains ne furent que des copies ou tout le moins des imitations d'auteurs français. La pratique du manuel de français Mamadou et Bineta destiné aux cours moyens et supérieurs des écoles de l'Afrique noire et rédigé par des pédagogues coloniaux, Davesne et Gouin, avait profondément marqué les premiers écrivains. A cela s'ajoutait l'usage du « symbole » qui dissuadait l'enfant de parler sa langue maternelle au profit du français. D'où le respect strict de la langue de Molière qu'il était interdit de violer.

Cette révérence presque religieuse du français est perceptible dans les poèmes de Birago Diop composés dès 1925 mais publiés seulement en 1960. Non seulement son recueil « Leurres et Lueurs » est constitué de sonnets en alexandrins terminés par des rimes mais encore l'inspiration est fortement classique. Il ne s'agissait alors que de « Décalques » pour emprunter l'appellation même de l'auteur. Avec la publication de « Chants d'ombre » en 1945, Senghor allait libérer l'écriture littéraire des contraintes linguistiques. La question de la langue s'est

toujours posée aux écrivains africains obligés d'utiliser le français qui est étranger à leur culture. C'est Senghor qui a publié en 1948, dans son *Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache de langue française*, ces vers du poète haïtien Léon Laleau : « Sentez-vous cette souffrance et ce désespoir à nul autre égal, d'appivoiser avec des mots de France ce cœur qui m'est venu de Sénégal ? »⁷⁹. Et Senghor lui-même de s'écrier dans *Liberté I* : « On ne pourra plus faire parler les Nègres comme des Blancs... Il ne s'agira plus de leur faire parler « petit nègre » mais *wolof, malinké, éwondo* en français »⁸⁰.

Il y a donc chez Senghor une nette volonté de «réafricaniser» la littérature à travers sa langue d'expression :

« Nous sommes pour une langue française mais avec des variantes, plus exactement des enrichissements régionaux » (préface au *lexique du français du Sénégal*, Clad, 1979 Blondé, Dumont, Gontier).

Ne dit-il pas dans *La lettre à trois poètes de l'Hexagone* : « je voudrai parler non seulement en Nègre mais encore en francophone » ? Aussi, le français de France se trouve –t-il africanisé par le poète qui ne répugne pas à insérer des mots tirés du lexique africain *wolof* ou *Sérère* dans son vocabulaire. Parfois Senghor forge des néologismes à partir des racines africaines (lamarque : de lamane, propriétaire terrien et du suffixe grec « arque », qui commande donc maître de terre). Remarquable est ce refus obstiné de se plier aux normes de la langue et de la poésie du colonisateur que Senghor désagrège et disloque à sa volonté. Plus de rimes ni d'alexandrins ou de sonnets.

Le philosophe français Jean-Paul Sartre avait déjà perçu ce phénomène de la défrancisation du

⁷⁹ Senghor (L.S.) dans « Trahison », *Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache de langue française*, Paris, PUF, 1948, p.108.

⁸⁰ Senghor (L.S.) *Liberté I Négritude et humanisme*, Paris, Seuil 1964, p.40.

français qu'il salua dans sa préface intitulée « Orphée noir ». Senghor lui-même en a donné le ton dans *Nocturnes* : Que meure le poème, se désagrège la syntaxe, que s'abîment tous les mots qui ne sont pas essentiels dit-il dans « Élégie des circoncis ». L'académicien agrégé de grammaire française ne recule même pas devant les violations de la langue. Le présent du subjonctif du verbe prévaloir (que je prévale) devient dans « l'Élégie pour George Pompidou » (que je prévaillie). Le verbe pronominal « se lamenter » est conjugué à la voix active avec un complément d'objet direct dans « l'Élégie des eaux » de *Nocturnes* : je vous lamente. Même l'orthographe n'est pas épargnée : « balafon » est toujours écrit avec un « g » (balafong) par le Maître de la langue. Par l'usage constant de ses écarts, Senghor aura accompli une révolution dans la langue de la littérature africaine.

Comment la postérité a-t-elle accueilli ces innovations «senghoriennes» ? Les procédés de désarticulation de la langue ont fait fortune par la suite avec un continuateur comme Ahmadou Kourouma qui, en 1968, a publié une œuvre romanesque en français « malinquisé » : *Le Soleil des indépendances*. En outre, le verset et le vers libre «Senghoriens» ont définitivement remplacé chez les auteurs africains la poésie classique rimée de naguère. En somme, la littérature africaine, autant dans son inspiration que dans son expression dérive de Léopold Sédar Senghor.

Toutefois, il est à craindre que les audaces linguistiques et grammaticales des jeunes écrivains n'en arrivent à conduire la littérature dans l'impasse⁸¹.

Conclusion

Senghor, le premier président de la République du Sénégal est un homme de culture exceptionnel. L'Unesco, réunie à Accra en octobre 1975, en conférence intergouvernementale africaine, a déclaré que le problème majeur de l'Afrique est culturel et est celui de son identité. Senghor est convaincu que l'homme intégral ne se réalisera que lorsqu'il parviendra à faire la synthèse des cultures de

toutes les races. De ce point de vue, le poète sénégalais est loin du déchirement de Samba Diallo, le héros de *L'Aventure ambiguë* de Cheikh Amidou Kane⁸². Chez Senghor, loin d'être un drame, l'adoption de cultures différentes est une source d'équilibre, facteur de rapprochement des peuples. Armé du verbe, l'Auteur de « Joal » est conscient de l'impact de la parole dans ses expressions écrites ou orales. Car, chez lui, dire, c'est savoir, avoir, pouvoir donc agir. C'est selon l'expression d'Alioune B. Diané et d'Oumar Sankaré « posséder le secret de la formule magique »⁸³. Senghor montre qu'avec la parole, il peut convaincre l'humanité de ses idées unificatrices et dont l'élément basique est la culture.

S'il avait une différence de ton avec ses compagnons de lutte, en l'occurrence Césaire et Damas, qui militèrent farouchement contre l'assimilation culturelle, c'était parce qu'il n'avait pas reçu la même culture qu'eux. Ces derniers furent de grands intellectuels mais moins imprégnés que Senghor des réalités africaines. Cet avantage supposé de Senghor fut renforcé par une forte instruction et une éducation issue des religieux européens au séminaire de Ngasobil. Toutefois, cette instruction ne l'empêcha pas de prôner partout l'enracinement et l'ouverture pour le grand « rendez-vous du donner et du recevoir. » La tonalité calme et douce de ses propos fait qu'il est l'homme des positions médianes, l'homme des « réconciliations possibles » car l'unité de l'homme intégral dépend des hommes. Cette hauteur de vue justifie que pendant son magistère à la tête de l'État, la culture, l'éducation et la formation soient placées au cœur de la stratégie politique du Sénégal.

⁸¹ Sankaré (O.), *Après Senghor, le désert ?* in le journal panafricain de poésie n°1 Mars 2006 p. 8.

⁸² Kane (cheikh A.) *L'aventure ambiguë*, Paris, Julliard, 1961.

⁸³ Diané (A.B.) et Sankaré (O.) *Notes sur Ethiopiennes de Léopold Sédar Senghor*, Saint Louis, Sénégal, Xamal, 1999, p. 51.

Bibliographie

- Diané (A.B.) *Senghor, porteur de paroles, Dakar* (Sénégal), Presses Universitaires de Dakar, 2010.
- Diané (A.B.) et Sankaré (O.) *Notes sur Ethiopiques de Léopold Sédar Senghor*, Saint-Louis, Xamal, 1999.
- Kane (C.A) *L'aventure ambiguë*, Paris, Julliard, 1961.
- Kesteloot (Lilyan), *Anthologie négro-africaine*, Paris, Edicef, 1987.
- Marquet (M.- M.) *Le Métissage dans la poésie de Léopold Sédar Senghor*, Dakar, NEA, 1984.
- Sankaré (O.) *Après Senghor le désert ?* in *Le journal panafricain de poésie*, n°1, Mars 2006.
- Senghor (H.A.) *La pensée de Léopold S. Senghor face à l'Afrique et au Monde, VOL 31, Paris, l'harmattan 2001.*
- Senghor (L.S.) *Africanité-Universalité*, Paris, l'harmattan, vol 31, 2000.
- Senghor (L.S) *Liberté I, Négritude et humanisme*, Paris, Seuil, 1964.
- Senghor (L.S.) *Liberté III, Négritude et Civilisation de l'Universel*, Paris, Seuil, 1977
- Senghor (L.S.) *Le dialogue des cultures*, Paris, seuil, 1993.
- Senghor (L.S.) *Ce que je crois : Négritude, Francité et Civilisation de l'Universel* ; Paris, G 1988.
- Senghor (L.S.) in « trahison », *Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache de langue française*, paris, PUF, 1948.